CAN 2025

Le Sénégal sacré, le Maroc débouté

PAGE 16

La Libye prise en otage par la guerre des autres

La Méditerranée... le nouveau front

PAGE 16

QUOTIDIEN
CRÉSUS
www.cresus.dz
In medio stat virtus

Silence électoral

Les candidats rangent leurs arguments

PAGE 2

BATTERIES AU LITHIUM

L'OFFENSIVE ALGÉRIENNE

PAGE 4



Piloté par le professeur Karim Zaghib, l'Etat algérien lance un projet d'usine de 5 GWh.

● Industrie minière : **L'Algérie entre dans la bataille du lithium**

Commission mixte algéro-angolaise

Place aux investissements

PAGE 5



Quatre accords de coopération et un mémorandum d'entente viennent d'être signés entre l'Algérie et l'Angola.

Forum international de l'investissement au Niger

L'Algérie, invité d'honneur

PAGE 5



Menaces numériques et cybersécurité

L'Algérie ouvre le débat international

PAGE 3



Les cyberattaques se multiplient, les techniques évoluent et les systèmes numériques de plus en plus exposés.

Sous-traitance industrielle

L'heure des partenariats concrets

La 11e édition du Salon international de l'industrie et de la sous-traitance Algest 2026, qui se tient depuis lundi au Palais des expositions de la Safex, met l'accent sur le développement du tissu industriel national et le renforcement des partenariats entre donneurs d'ordres et sous-traitants.

PAGE 6

SILENCE ÉLECTORAL

Les candidats rangent leurs arguments

Trois semaines de campagne, des promesses de changement et une mobilisation tous azimuts pour convaincre les électeurs.



La course pour la conquête des Assemblées populaires communales et de wilaya entre dans sa dernière phase. Après trois semaines de meetings, de rencontres de proximité et de campagnes numériques, les candidats ont achevé, hier, leur opération de séduction des électeurs, avant l'entrée en vigueur du silence électoral dès aujourd'hui. À trois jours du scrutin, prévu le 28 novembre, l'heure est désormais au bilan d'une campagne où le changement, le développement local et l'amélioration du cadre de vie ont occupé une place centrale.

Durant 21 jours, les candidats des listes partisanes et indépendantes ont sillonné les communes et les wilayas pour défendre leurs programmes et tenter de convaincre les citoyens de leur accorder leurs voix. Des salles de meeting aux quartiers populaires, en passant par les marchés, les places publiques et les plateformes numériques, les candidats ont multiplié les initiatives pour se rapprocher des électeurs et faire connaître leurs propositions. Cette mobilisation a donné lieu à une véritable course à la visibilité, chaque liste cherchant à se distinguer par son discours, ses engagements et ses méthodes de communication.

Lors de cette ultime journée, les candidats ont intensifié leurs actions sur le terrain. Rencontres directes, tournées dans les quartiers et distribution de supports électoraux ont constitué les principaux leviers de cette dernière mobilisation. L'objectif était également de permettre aux électeurs de mémoriser les numéros et les programmes des listes avant le début du silence électoral, conformément à l'article 73 de la loi organique relative au régime électoral, qui interdit toute activité de propagande durant les trois jours précédant le scrutin.

DES RÉSULTATS ATTENDUS

Au-delà de la bataille électorale, les préoccupations quotidiennes des citoyens ont largement dominé les discours. Réhabilitation des routes communales, amélioration des transports, réalisation d'infrastructures de proximité pour les jeunes et les enfants, assainissement et embellissement du cadre de vie, aménagement des espaces publics et prise en charge des catégories vulnérables : autant de dossiers sur lesquels les candidats ont multiplié les engagements.

La gestion des communes et des wilayas et les moyens de renforcer l'efficacité des Assemblées élues ont également constitué des axes majeurs de cette campagne. Plusieurs candidats ont notamment insisté sur la nécessité d'élargir les prérogatives des élus locaux, de promouvoir une gestion participative et de consolider le consensus au sein des Assemblées afin d'éviter les situations de blocage qui entravent la réalisation des projets et pénalisent directement les citoyens.

Le changement s'est ainsi imposé comme l'un des mots d'ordre les plus récurrents de cette campagne. Certains candidats sont même allés jusqu'à proposer des mécanismes de reddition des comptes, notamment à travers la désignation de représentants des habitants chargés de transmettre leurs doléances et de suivre leur prise en charge. Une manière de répondre à une exigence de proximité, de transparence et de responsabilité dans la gestion des affaires locales.

LES MARQUEURS DE LA CAMPAGNE

Autre fait marquant de cette campagne : la participation active des femmes et des jeunes. Les candidates ont investi le terrain et les espaces numériques, affirmant leur volonté de contribuer à la gestion des collectivités et de renforcer la place de la femme dans les sphères sociale et économique. Les jeunes, pour leur part, ont mis à profit leur maîtrise des outils numériques pour promouvoir leurs listes, diffuser leurs programmes et toucher de nouveaux publics.

Cette évolution des pratiques de communication a contribué à donner une nouvelle dimension à la campagne, plusieurs candidats ayant délaissé les discours classiques au profit d'une approche plus directe, avec un langage accessible et des messages adaptés aux réalités locales. Certaines interventions ont d'ailleurs largement circulé sur les réseaux sociaux, donnant une visibilité supplémentaire à leurs auteurs.

Sur le plan organisationnel, la campagne s'est déroulée dans un climat de concurrence jugé globalement serein. Selon les éléments rapportés, aucun dépassement majeur portant atteinte au caractère libre et loyal de la compétition n'a été signalé par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie).

Désormais, les candidats cèdent la place aux électeurs. Après trois semaines de promesses et de propositions, le rendez-vous du 28 novembre constituera le véritable test de cette mobilisation. Au-delà des résultats et de la répartition des sièges, l'enjeu sera aussi celui de la participation et de la capacité des futures Assemblées à traduire les engagements électoraux en réalisations concrètes. Car c'est sur le terrain, dans la gestion quotidienne des communes et des wilayas, que se mesurera la crédibilité des promesses formulées durant cette campagne.

Assia M.

PERFORMANCE LOCALE

Le défi des futurs élus



Les candidats aux élections des Assemblées populaires communales et de wilaya ont achevé, hier, leur campagne électorale, ouvrant ainsi une période de silence électoral de trois jours. Les différentes formations politiques ont consacré cette ultime journée à défendre leurs propositions en matière de développement local, de participation citoyenne et de création de richesse.

POUR DES ASSEMBLÉES LOCALES PLUS FORTES

À l'occasion de cette dernière journée de campagne, les responsables des principales formations politiques ont mis l'accent sur les enjeux de la gestion locale, en avançant des propositions portant notamment sur la représentation citoyenne, la décentralisation, la valorisation des ressources économiques et la création d'emplois.

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmabarek, a plaidé pour l'élection d'Assemblées locales en mesure de répondre aux préoccupations et aux attentes des citoyens, particulièrement en matière de développement.

Lors d'un meeting populaire, il a souligné la nécessité de garantir aux citoyens une représentation élective «forte et responsable», fondée sur l'initiative, l'écoute et la proximité. Il a également appelé les candidats de son parti à faire preuve de transparence dans la présentation de leurs projets de développement, tout en tenant compte des moyens et des prérogatives dont disposent les collectivités locales. Le responsable du FLN a, par ailleurs, insisté sur l'importance d'élargir les espaces de concertation avec les différentes composantes de la société et de renforcer la présence des jeunes au sein des instances locales, considérant ces derniers comme une ressource humaine susceptible de contribuer efficacement à la gestion des affaires publiques.

De son côté, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a mis en avant la nécessité d'associer davantage les citoyens à la gestion des collectivités locales et au fonctionnement des Assemblées élues.

Réaffirmant l'engagement de son parti en faveur d'une forte participation à ce rendez-vous électoral, il a plaidé pour une réforme du mode de gestion des assemblées locales, à travers la mise à leur disposition de moyens supplémentaires leur permettant d'exercer pleinement leurs missions et leurs prérogatives.

Il a également appelé les citoyens à soutenir les candidats du FFS, estimant que leur participation au scrutin contribuerait à accompagner le processus de réforme et à consolider le rôle des assemblées populaires communales et de wilaya.

VALORISATION DES POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES DES COMMUNES

Pour sa part, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a placé la valorisation des potentialités économiques des wilayas au centre de ses propositions, soulignant leur importance dans la promotion de l'investissement, la création de richesses et la génération d'emplois.

Il a estimé que les futurs élus locaux devront notamment élaborer des bases de données relatives au foncier et aux ressources disponibles dans chaque commune. Il a également préconisé la mise en place d'une plateforme numérique destinée à favoriser les échanges d'expériences et le partage des bonnes pratiques entre les collectivités locales.

Pour le responsable du RND, la commune doit dépasser son rôle traditionnel d'administration et de prestation de services publics pour devenir un véritable acteur du développement économique local, capable de prendre des initiatives en matière d'investissement et de création d'emplois.

Il a ainsi appelé les futurs élus à miser sur la numérisation et à exploiter les potentialités foncières et économiques de leurs territoires afin de lancer des projets générateurs de richesse, sans dépendre exclusivement des budgets de l'État.

Une telle démarche nécessite, selon lui, une ouverture sur les citoyens, les associations, les investisseurs et les jeunes, ainsi que leur implication dans les initiatives visant à moderniser la gestion locale.

Monder Bouden a également insisté sur la nécessité de placer l'intérêt du développement communal au-dessus des considérations électorales, appelant l'ensemble des élus à contribuer à la dynamique de développement et à éviter tout blocage susceptible de retarder la prise en charge des préoccupations des citoyens.

Enfin, il a plaidé pour la création d'une plateforme numérique nationale permettant aux Assemblées populaires communales d'échanger leurs expériences et de partager les initiatives réussies en matière de gestion locale.

I. Khermane

MENACES NUMÉRIQUES ET CYBERSÉCURITÉ

L'Algérie ouvre le débat international

Les cyberattaques se multiplient, les techniques évoluent et les systèmes numériques de plus en plus exposés.

Une cyberattaque peut aujourd'hui paralyser un réseau hospitalier, perturber les transactions bancaires ou compromettre des données sensibles. Face à des menaces qui gagnent en ampleur et en sophistication, la protection des systèmes numériques est devenue un impératif stratégique. C'est dans ce contexte que l'Algérie accueillera, aujourd'hui et demain, la première Conférence internationale sur la cybersécurité et ses applications (CCA'2026), à l'École nationale supérieure de cybersécurité, au pôle scientifique et technologique Chahid-Abdelhafid-Ihaddadène, à Sidi Abdellah (Alger).

Chercheurs, universitaires, professionnels et étudiants y partageront leurs expériences, présenteront leurs travaux et confronteront leurs approches face à des menaces numériques toujours plus complexes. Organisée par l'École nationale supérieure de cybersécurité et l'Agence de la sécurité des systèmes d'information, cette première édition ambitionne de rapprocher le monde de la recherche des réalités du terrain et de faire émerger des solutions adaptées aux nouveaux risques.



QUATRE AXES DE DÉFENSE

Les débats s'articuleront autour de quatre grands axes : la cryptographie et la protection de la vie privée, les systèmes numériques de confiance, l'intelligence artificielle appliquée à la cybersécurité, ainsi que la sécurisation des réseaux et des infrastructures industrielles et vitales. La gouvernance et les politiques de cybersécurité compléteront ce programme.

Derrière ces thématiques se cachent des enjeux très concrets. Une cyberattaque ne menace pas seulement des données ou des réseaux informatiques : elle peut aussi perturber le fonctionnement d'infrastructures essentielles et fragiliser des secteurs aussi sensibles que la santé, la finance et l'industrie. La souveraineté numérique et la confiance dans les services électroniques seront également au cœur des discussions.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, ALLIÉE ET NOUVEAU DÉFI

Autre temps fort de la conférence : la place de l'intelligence artificielle dans la lutte contre les cybermenaces. Les participants examineront comment cette technologie peut aider à repérer plus rapidement les attaques, détecter les comportements suspects et anticiper les risques. Mais ses nouvelles applications soulèvent aussi des questions sur la sécurité de l'information et la protection de la vie privée. La rencontre sera également l'occasion de présenter des innovations et des solutions techniques, tout en favorisant les échanges entre chercheurs et professionnels. Un rapprochement essentiel dans un domaine où les menaces évoluent aussi vite que les technologies censées les contrer.

LES JEUNES CHERCHEURS ASSOCIÉS AUX TRAVAUX

La manifestation sera accompagnée du colloque doctoral sur la cybersécurité et ses applications (DSCA'2026). Ce rendez-vous donnera aux doctorants l'occasion de présenter leurs recherches, leurs premières conclusions et leurs pistes d'exploration. Ils pourront également bénéficier des conseils de spécialistes et échanger avec des chercheurs confirmés.

À travers cette première édition, les organisateurs souhaitent donner davantage de visibilité à la recherche dans le domaine de la cybersécurité, encourager l'émergence de nouvelles compétences et renforcer les échanges scientifiques. Un enjeu de taille pour l'Algérie, appelée à accompagner l'accélération de sa transformation numérique tout en protégeant ses systèmes, ses infrastructures et ses données.

Smail R.

INDUSTRIE DE DÉFENSE

Alger multiple les fronts de coopération



L'Algérie entend élargir ses partenariats dans le domaine de la défense, en accordant une place croissante à la coopération industrielle et technologique. L'Inde et la Biélorussie figurent parmi les partenaires avec lesquels Alger souhaite approfondir ses relations, à travers le développement des échanges militaires, le partage d'expertise et de nouvelles perspectives de collaboration.

Cette orientation s'est illustrée lundi à New Delhi, lors d'une rencontre entre le secrétaire indien à la Production de défense, Sanjeev Kumar, et le général-major Saoudi Hamadache, directeur des industries de défense au ministère de la Défense nationale (MDN), qui conduisait une délégation algérienne. Selon un communiqué indien, les discussions ont porté sur le renforcement des relations bilatérales dans l'industrie militaire et l'identification de nouvelles opportunités de coopération, notamment dans la production d'équipements de défense.

La rencontre s'est tenue en marge du Forum des PME de l'industrie de défense 2026-2027, consacré au développement de l'écosystème industriel indien et à l'intégration des petites et moyennes entreprises dans les chaînes de production. Ce cadre a permis d'aborder les perspectives de coopération dans des domaines tels que la sous-traitance, la maîtrise technologique et le développement des capacités industrielles.

Pour Alger, l'enjeu est de dépasser le cadre des acquisitions d'équipements pour privilégier également le transfert de savoir-faire, la production locale et le renforcement des compétences. L'expérience indienne dans plusieurs segments de l'industrie militaire pourrait offrir des opportunités dans cette direction.

DES PERSPECTIVES INDUSTRIELLES À CONCRÉTISE

Ce rapprochement s'inscrit dans le prolongement du mémorandum d'entente sur la coopération dans le domaine de la défense, signé en novembre 2024, et de la première réunion de la Commission mixte algéro-indienne, tenue en mai 2026 à New Delhi. Les deux parties avaient alors abordé plusieurs axes de coopération, dont la formation militaire, les exercices conjoints et l'industrie de défense. L'intérêt algérien pour le savoir-faire indien s'était également manifesté lors de la visite effectuée en Inde par le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP). Il avait notamment visité les installations de Bharat Forge, spécialisé dans les systèmes d'artillerie et les véhicules blindés, ainsi que celles de Larsen & Toubro, acteur majeur de l'ingénierie et des industries de défense.

Toutefois, la rencontre du 23 novembre n'a été suivie de l'annonce d'aucun contrat d'armement ni de projet industriel commun. La concrétisation des pistes évoquées reste donc le principal enjeu de ce rapprochement.

UN RAPPROCHEMENT ÉGALEMENT AVEC MINSK

Parallèlement, l'Algérie poursuit le renforcement de ses relations militaires avec la Biélorussie, avec la volonté de consolider les échanges institutionnels et d'élargir la concertation aux questions de sécurité régionale et internationale.

Cette dynamique a été marquée par l'accréditation du colonel Lazhar Hammoud, attaché militaire auprès de l'ambassade d'Algérie en Russie, en qualité de représentant militaire en Biélorussie, avec résidence à Moscou.

À cette occasion, il a rencontré le colonel Youri Kharine, premier adjoint du chef du Département de la coopération militaire internationale au ministère biélorusse de la Défense. Les échanges ont porté sur l'état de la coopération entre les deux institutions et les moyens de la développer davantage.

Les deux responsables ont également convenu de poursuivre leurs efforts pour renforcer les relations militaires bilatérales. La rencontre a, par ailleurs, permis un échange de vues sur plusieurs questions régionales et internationales liées à la sécurité. À travers ces démarches avec New Delhi et Minsk, Alger poursuit la diversification de ses partenariats militaires. Une orientation qui vise à multiplier les espaces de coopération et à renforcer les capacités nationales, notamment dans le domaine industriel et technologique.

S. R.

TÉLÉCOMS ET NUMÉRIQUE

Alger accueille un sommet international

L'Algérie s'apprête à accueillir un nouveau rendez-vous dédié aux technologies mobiles et à la transformation numérique. Prévue du 27 au 30 janvier 2027 au Palais des expositions (Safex), la première édition de l'Algeria Mobile Summit devrait réunir près de 40 000 visiteurs et 150 exposants autour des grandes évolutions du secteur.

Des start-up, des opérateurs télécoms, des fabricants d'équipements et des fournisseurs de services numériques prendront part à cette manifestation, qui prévoit des expositions, des conférences, des ateliers et des rencontres d'affaires.

Les échanges porteront notamment sur le rôle du mobile dans la transformation des services et l'amélioration de la productivité des entreprises, ainsi que sur les infrastructures nécessaires à l'essor du numérique. L'intelligence artificielle, les applications mobiles, les services financiers numériques et l'innovation portée par les start-up figureront également parmi les principaux thèmes abordés.

Quatre espaces seront consacrés aux modes de vie intelligents, aux solutions pour les entreprises, aux infrastructures et à l'innovation technologique.

Des rencontres entre entreprises, professionnels et investisseurs permettront, par ailleurs, de présenter des projets innovants et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat.

À travers cette première édition, l'Algeria Mobile Summit entend mettre en lumière la place grandissante des technologies mobiles dans des secteurs comme le commerce, l'éducation, les télécommunications et les services financiers.

BATTERIES AU LITHIUM

L'offensive algérienne

Piloté par le Pr Karim Zaghib, l'Algérie lance un projet d'usine de 5 GWh.

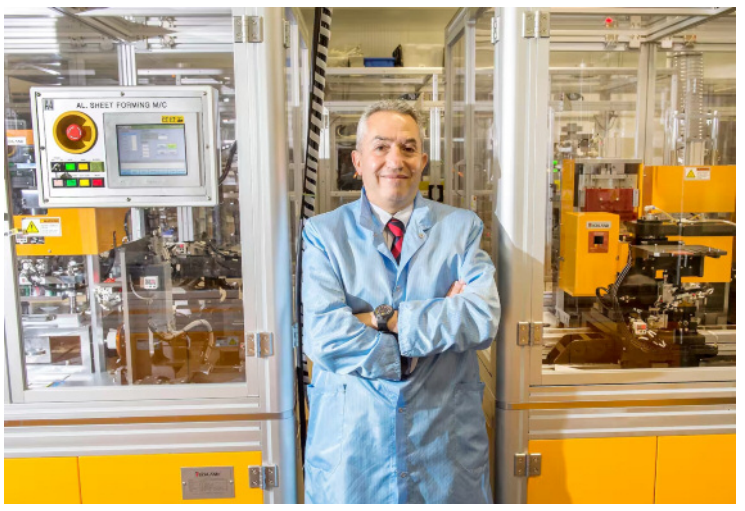
L'Algérie lance officiellement un projet de réalisation d'une usine de batteries au lithium. Cette initiative s'inscrit dans la perspective du développement de l'industrie nationale des batteries au lithium, un secteur stratégique pour accompagner la transition énergétique et renforcer les capacités technologiques et industrielles de l'Algérie. Le projet a fait l'objet d'une réunion de travail, hier, présidée par le chef de l'Etat, en présence de plusieurs ministres. Selon un communiqué de la présidence de la République, le président de la République a nommé à cette occasion le professeur Karim Zaghib à la tête du projet. Il sera chargé d'étudier et de suivre les différentes étapes de réalisation techniques et technologiques. Le projet sera placé sous la tutelle du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, en sa qualité de maître d'ouvrage, et mis en œuvre par l'intermédiaire de Sonelgaz International. Après avoir été chargé de la préparation d'une feuille de route détaillée visant le développement de la filière lithium en Algérie, le chercheur algérien établi au Canada se voit donc désigné à la tête du projet de réalisation de cette usine de production de batteries lithium en Algérie.

CRÉDIBILITÉ ET AMBITION

À l'issue de la réunion de travail, le Pr Karim Zaghib a souligné qu'il s'agit d'un projet «ambitieux et d'une grande importance dans le domaine des batteries». Selon lui, l'Algérie «est doté d'un écosystème intégré et exceptionnel et dispose des métaux critiques», ce qui fait que la réalisation d'une usine de batteries en Algérie est un projet d'une «grande crédibilité». La position géographique du pays, à proximité du marché européen, son potentiel énergétique et ses ressources minières constituent autant d'atouts pour envisager, à terme, une présence sur les marchés régional et international. Le projet ouvrira à l'Algérie «des perspectives prometteuses», tant pour «répondre aux besoins du marché local que pour s'orienter vers les marchés internationaux», a assuré le Pr Karim Zaghib.

SE POSITIONNER À L'INTERNATIONAL

Selon les explications du chef de projet, l'usine, est qui dimensionné pour atteindre 5 GWh/an, sera orientée vers deux débouchés majeurs. Les batteries pour véhicules électriques et les systèmes de stockage d'énergie stationnaire. L'usine vise à couvrir la demande nationale tout en ciblant l'exportation. Au-delà du simple assemblage de cellules, un des enjeux majeurs du projet réside dans le développement d'une chaîne de valeur industrielle. Le projet prévoit la fabrication locale des matériaux actifs de cathodes en valorisant les gisements nationaux de fer et de phosphate, ainsi que le lithium. Cette orientation pourrait permettre à l'Algérie de tirer davantage parti de ses ressources minières, en développant des activités industrielles à plus forte valeur ajoutée. La production de matériaux destinés aux cathodes constitue, en effet, une étape technologique essentielle dans la fabrication des batteries lithium-ion.



Le lancement de ce projet d'usine sur le marché algérien sera d'un grand apport pour la filière des énergies nouvelles et renouvelables en Algérie. Par ailleurs, la mise en œuvre de ce projet intervient dans un contexte très particulier qui caractérise la transition énergétique mondiale où la problématique de stockage de l'énergie se pose avec acuité.

LE LITHIUM : RESSOURCE STRATÉGIQUE

Le développement du secteur minier et l'exploitation des ressources stratégiques représentent une véritable opportunité pour l'Algérie. Le lithium, en particulier, occupe une place de choix dans la stratégie nationale de renforcement de la position du pays dans la chaîne énergétique mondiale. En raison de l'importance croissante des technologies vertes à l'échelle mondiale, le lithium est devenu un matériau clé pour la transition énergétique. Il est un élément essentiel pour le développement des batteries, des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie. Avec un important potentiel à mettre en valeur, l'Algérie s'est donc fixé comme objectif la mise en place d'une chaîne de valeur locale dans l'industrie de transformation de ce minerai indispensable à la transition énergétique mondiale. C'est, d'ailleurs, le Pr Karim Zaghib qui avait été chargé de mettre en place un groupe de travail qui avait pour mission la supervision et le suivi de la réalisation des projets liés au développement de cette filière.

S. Smati

INDUSTRIE MINIÈRE

L'Algérie entre dans la bataille du lithium

Par Rédaction national

Longtemps identifiée à ses réserves pétrolières et gazières, l'Algérie entend désormais investir un secteur au cœur des grandes mutations économiques mondiales, celui des batteries au lithium.

En présidant, lundi 23 novembre, une réunion de travail consacrée au lancement d'un projet de construction d'une usine spécialisée, le président Abdelmadjid Tebboune engage le pays dans une nouvelle bataille industrielle et technologique.

Le chef de l'État a confié la direction du projet au professeur Karim Zaghib, scientifique algéro-canadien de renommée internationale, spécialiste de l'électrochimie et du stockage énergétique. Sa mission consistera à conduire les études et à superviser les différentes phases techniques et technologiques du projet, placé sous la responsabilité du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, à travers Sonelgaz International. L'ambition affichée est de disposer d'une unité de production d'une capacité annuelle de 5 gigawattheures, privilégiant la technologie lithium-fer-phosphate, communément appelée LFP. Cette technologie présente plusieurs avantages, notamment une meilleure stabilité thermique, une durée de vie importante et l'absence de cobalt et de nickel dans la composition de ses cathodes. L'Algérie dispose d'atouts considérables pour développer cette industrie. Ses ressources en phosphate, son potentiel sidérurgique, notamment avec l'exploitation de Gara Djebilet, et ses infrastructures énergétiques constituent les premiers éléments d'une chaîne de production intégrée. L'enjeu consiste précisément à transformer ces richesses sur le territoire national plutôt que de les exporter à l'état brut.

Il ne s'agit donc pas simplement de construire une usine, mais de faire émerger un véritable écosystème industriel associant exploitation minière, chimie, métallurgie, recherche scientifique et production de composants électroniques.

La future production ne sera pas exclusivement destinée aux véhicules électriques. Elle devra également répondre aux besoins croissants du stockage de l'électricité, particulièrement dans le cadre du développement des centrales photovoltaïques. L'immense potentiel solaire algérien pourrait ainsi trouver un prolongement industriel stratégique grâce à la fabrication nationale de batteries. Sur le plan géoéconomique, cette initiative intervient au moment où les grandes puissances se livrent une concurrence acharnée pour la maîtrise des minerais critiques et des technologies énergétiques. La Chine domine largement le marché mondial des batteries, tandis que les États-Unis et l'Europe cherchent à sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement.



Dans cette recomposition industrielle, l'Algérie pourrait ambitionner de devenir un fournisseur stratégique pour les marchés africains et européens, en valorisant sa proximité géographique, ses ressources naturelles et ses capacités énergétiques.

Encore faudra-t-il sécuriser l'approvisionnement en lithium, maîtriser les procédés de purification des matières premières, former les compétences nécessaires et garantir la compétitivité internationale de la production. Le coût de l'investissement, son implantation définitive et son calendrier de réalisation restent à préciser. Le recours à une compétence scientifique issue de la diaspora algérienne traduit également une volonté de réappropriation du savoir technologique national. Au-delà de la diversification économique, le projet ouvre ainsi une perspective de souveraineté technologique. L'Algérie ne veut plus seulement fournir au monde l'énergie dont il a besoin. Elle entend aussi fabriquer les instruments qui permettront de la stocker.

R. N.

CRESUS

Quotidien national, édité par la SARL **CELIGNE Éd. & Com.**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ANGOLAISE

Place aux investissements

Quatre accords de coopération et un mémorandum d'entente viennent d'être signés entre l'Algérie et l'Angola. Au-delà de ces engagements, les deux pays entendent accélérer leur rapprochement économique, avec des perspectives de partenariat dans les hydrocarbures, les mines, l'agriculture et l'industrie pharmaceutique.

Réunie les 23 et 24 novembre à Alger, la cinquième session de la Commission mixte algéro-angolaise a permis de dégager de nouvelles pistes de partenariat dans plusieurs secteurs, notamment les hydrocarbures, les mines, l'agriculture et l'industrie pharmaceutique. À l'issue des travaux, les deux pays ont signé quatre accords de coopération et un mémorandum d'entente portant sur la création d'un Conseil d'affaires bilatéral.

Coprésidée par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et son homologue angolais chargé des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz, Diamantino Pedro Azevedo, cette rencontre a été l'occasion de passer en revue les relations entre les deux pays et d'examiner les moyens de faire avancer les projets envisagés. Les accords conclus portent sur la jeunesse, la culture, le tourisme et la protection des végétaux. Le mémorandum d'entente prévoit, de son côté, la mise en place d'un Conseil d'affaires algéro-angolais. Cette structure doit faciliter les contacts entre les entreprises, rapprocher les opérateurs économiques et leur permettre de mieux identifier les possibilités d'investissement de part et d'autre.



LES HYDROCARBURES, PREMIER TERRAIN DE RAPPROCHEMENT

Dans les échanges entre Alger et Luanda, l'énergie occupe naturellement une place importante. Les deux pays disposent d'une expérience confirmée dans les hydrocarbures et entendent en tirer davantage profit. Des perspectives de coopération sont notamment envisagées entre Sonatrach et les compagnies angolaises dans l'exploration, la production, le raffinage et la pétrochimie. Les possibilités ne s'arrêtent pas aux activités pétrolières et gazières. La formation, le transfert de savoir-faire et les services pétroliers font également partie des domaines évoqués, au même titre que les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Les deux parties souhaitent aussi élargir leurs échanges à d'autres activités. Les mines, l'agriculture, l'industrie et la pharmacie offrent, à cet égard, des perspectives de coopération qui pourraient contribuer à diversifier les relations économiques et à mieux valoriser les complémentarités entre les deux pays.

C'est précisément sur cette nécessité de passer des intentions aux réalisations que Mohamed Arkab a insisté à l'ouverture des travaux. Le ministre a appelé à s'appuyer sur les liens historiques et politiques entre l'Algérie et l'Angola pour construire une coopération mieux adaptée aux évolutions économiques et géopolitiques. Il a également plaidé pour une évaluation des accords existants et une identification des difficultés qui retardent leur mise en œuvre, avec pour objectif de faire émerger des projets concrets et créateurs de valeur.

FACILITER LES CONTACTS ET LES INVESTISSEMENTS

La création du Conseil d'affaires devrait apporter un soutien pratique à cette démarche. En mettant les entreprises des deux pays en relation, cette instance est appelée à faciliter les échanges, à encourager les initiatives communes et à ouvrir de nouvelles perspectives aux investisseurs.

La liaison aérienne directe entre Alger et Luanda constitue, elle aussi, un facteur de rapprochement. Saluée par les deux délégations, elle devrait faciliter les déplacements des opérateurs économiques et rendre les relations d'affaires plus fluides.

Cette volonté de relancer les échanges s'inscrit dans le prolongement de la visite d'État effectuée en Algérie par le président angolais, João Manuel Gonçalves Lourenço, du 11 au 13 mai 2026. Onze accords et mémorandums d'entente avaient alors été signés, marquant une nouvelle étape dans les relations bilatérales. Les discussions d'Alger ont également porté sur les questions régionales et internationales. Les deux délégations ont réaffirmé leur attachement à la paix et à la stabilité en Afrique, ainsi que leur volonté de renforcer la coopération contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière. La situation au Sahel et dans la région des Grands Lacs a notamment été abordée. Alger et Luanda ont, par ailleurs, renouvelé leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies, ainsi qu'aux droits du peuple palestinien, notamment à l'établissement d'un État indépendant et souverain. À l'issue de cette cinquième session, les deux pays ont convenu de poursuivre le suivi des accords et des recommandations adoptés. La prochaine réunion de la Commission mixte se tiendra à Luanda, à une date qui sera fixée ultérieurement. Les bases d'un rapprochement renforcé sont ainsi posées. Reste maintenant à faire en sorte que les accords signés se traduisent par des projets effectifs et que les entreprises des deux pays trouvent, dans cette coopération, de véritables occasions de développer leurs activités.

Synthèse Smail R.

FORUM INTERNATIONAL DE L'INVESTISSEMENT AU NIGER

L'Algérie, invité d'honneur

L'Algérie entend donner un nouvel élan à sa coopération économique avec le Niger en misant sur des projets d'investissement concrets et des partenariats productifs. Cette orientation a été réaffirmée à Niamey par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, à l'occasion de l'ouverture du Forum international de l'investissement au Niger (F2IN 2026), auquel l'Algérie participe en qualité d'invitée d'honneur. Accompagné du ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, et d'une délégation du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), conduite par son président, Kamel Moula, le ministre a pris part à la cérémonie d'ouverture présidée par le Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine, en présence de responsables gouvernementaux et d'opérateurs économiques de plusieurs pays.

Intervenant à cette occasion, Kamel Rezig a rappelé que la démarche algérienne, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, consiste à traduire les accords conclus avec le Niger en projets concrets. L'enjeu est désormais de dépasser les engagements politiques pour faire émerger des initiatives capables de générer des retombées économiques tangibles pour les deux pays.

DES INFRASTRUCTURES POUR RENFORCER LES ÉCHANGES

Cette ambition s'appuie notamment sur plusieurs projets structurants appelés à renforcer les échanges et la connectivité régionale. Le ministre a cité la route transsaharienne, le projet de gazoduc reliant le Nigeria, le Niger et l'Algérie, ainsi que la liaison par fibre optique. Il a également évoqué la zone de libre-échange commerciale d'In Guezzam, à la frontière algéro-nigérienne, dont le décret exécutif a été publié en novembre 2026.

Au-delà de leur dimension infrastructurelle, ces projets doivent faciliter la circulation des marchandises et des services, réduire les contraintes liées au transport et ouvrir de nouveaux débouchés aux opérateurs économiques. Mais leur portée dépend aussi de la capacité des entreprises à investir dans ces nouvelles perspectives et à développer des activités de part et d'autre de la frontière.

17 ENTREPRISES ALGÉRIENNES EN QUÊTE DE PARTENARIATS

C'est justement à ce niveau que prend tout son sens la participation des opérateurs algériens au forum de Niamey. En mettant en relation les entreprises des deux pays, cette rencontre doit favoriser l'émergence de partenariats susceptibles de tirer profit des infrastructures en cours de développement et des opportunités offertes par le marché nigérien.

Dans cette perspective, Kamel Rezig a mis en avant les capacités de production et le savoir-faire des entreprises nationales dans plusieurs filières, notamment l'agroalimentaire, les industries de transformation, les matériaux de construction, la sidérurgie, la céramique et l'électroménager. Autant de secteurs dans lesquels les entreprises algériennes peuvent apporter leur expertise et nouer des collaborations avec leurs homologues nigériens.



Cette présence économique se traduit par la participation de représentants de 17 entreprises et groupes nationaux, parmi lesquels Sonatrach, Sonelgaz, Saidal, Cosider, Biopharm, Algérie Télécom, Mobilis, le groupe Labelle et GICA, aux côtés d'opérateurs spécialisés dans les énergies renouvelables, l'agroalimentaire et les services pétroliers. Leur objectif est de nouer des contacts directs, d'identifier des débouchés et d'examiner des possibilités d'investissement susceptibles de déboucher sur des partenariats durables.

UN PARTENARIAT À DIMENSION AFRICAINE

Au-delà des perspectives commerciales entre Alger et Niamey, cette dynamique porte également une ambition régionale. Kamel Rezig a souligné la nécessité de contribuer à la construction d'un espace économique africain plus intégré, permettant aux entreprises du continent de développer leurs activités, d'investir et de commercialiser leurs produits sur de nouveaux marchés.

Le rapprochement algéro-nigérien entend ainsi dépasser le seul cadre des échanges bilatéraux pour faire des infrastructures, des investissements et des complémentarités économiques les ressorts d'une intégration africaine plus concrète.

S.R.

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

L'heure des partenariats concrets

La 11e édition du Salon international de l'industrie et de la sous-traitance Algest 2026, qui se tient depuis lundi au Palais des expositions de la Safex, met l'accent sur le développement du tissu industriel national et le renforcement des partenariats entre donneurs d'ordres et sous-traitants.

Les échanges engagés autour de l'intégration locale, de la substitution aux importations et du transfert de technologies témoignent de la volonté de faire de la sous-traitance un véritable moteur de diversification économique.

Le rendez-vous est désormais bien installé dans le paysage industriel national. Organisée au pavillon A de la Safex, la 11e édition d'Algest, co-organisée par le World Trade Center Algiers (WTCA) et la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP), sous l'égide du ministère de l'Industrie, réunit des opérateurs économiques nationaux et étrangers autour d'un objectif commun : renforcer les capacités de production locales et favoriser l'émergence de partenariats industriels durables.

Au-delà de l'exposition des produits et des savoir-faire, le Salon entend surtout rapprocher les besoins des grands groupes des capacités des entreprises nationales. Un enjeu majeur pour une industrie appelée à réduire sa dépendance aux importations, à améliorer sa compétitivité et à accroître la part de la valeur ajoutée locale.



L'INTÉGRATION LOCALE, UN IMPÉRATIF INDUSTRIEL

La sous-traitance constitue, à cet égard, un maillon essentiel de la chaîne de valeur. Mécanique, métallurgie, électrotechnique, plasturgie, chimie industrielle, énergie et transports figurent parmi les secteurs où les complémentarités entre donneurs d'ordres et fournisseurs peuvent contribuer à structurer davantage le tissu productif.

Pour les PME et les micro-entreprises, Algest représente une opportunité de faire connaître leurs compétences, d'accéder aux marchés des grands opérateurs et de transformer les contacts commerciaux en contrats concrets.

Cette ambition était au centre des travaux scientifiques organisés mardi 24 novembre, notamment lors du premier panel consacré à l'intégration locale et à la contribution des micro-entreprises et des start-up à la substitution aux importations.

À cette occasion, Nabil Tahar Chaouche a mis l'accent sur la nécessité de passer des conventions institutionnelles à des partenariats commerciaux effectifs. S'appuyant sur l'expérience de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat Nesda, il a expliqué que les opérations de mise en relation ciblée, ou

matching, permettaient d'identifier les micro-entreprises susceptibles de répondre aux besoins techniques des grands opérateurs.

Il a notamment cité l'exemple du constructeur de motocycles VMS. À la suite d'un travail d'identification de ses besoins, des micro-entreprises disposant des compétences requises ont été orientées vers l'opérateur, permettant de concrétiser la convention conclue entre la Nesda et VMS par des contrats directs avec des sous-traitants locaux.

De son côté, Titi Amar a identifié deux conditions essentielles à la réussite de cette démarche : une meilleure expression des besoins par les donneurs d'ordres et le respect, par les sous-traitants, des exigences de qualité et des délais de livraison. Deux impératifs pour instaurer une relation de confiance et inscrire les partenariats dans la durée.

LA COOPÉRATION ALGÉRO-BELGE EN POINT DE MIRE

L'ouverture du Salon à l'international s'est également illustrée à travers un panel consacré à la contribution de l'expertise et des technologies belges au développement industriel algérien. La rencontre, marquée par la présence de l'ambassadeur de Belgique en Algérie, Jean-Jacques Quairiat, a réuni des représentants des deux pays issus de différents segments industriels.

Les échanges ont notamment porté sur les perspectives de coopération dans les domaines de l'énergie, de la pharmacie, de la logistique, de l'agroalimentaire et des hautes technologies. Autant de filières dans lesquelles les compétences et le savoir-faire belges peuvent accompagner les besoins de modernisation de l'industrie algérienne.

Naouel Touzene, représentante en Algérie des agences régionales belges Flanders Investment & Trade (FIT) et AWEX, a rappelé que les représentations commerciales flamande et wallonne étaient désormais implantées à Alger, en partenariat avec la BASTP. Leur mission consiste essentiellement à rapprocher les entreprises belges à la recherche de partenaires industriels ou commerciaux des opérateurs algériens susceptibles de répondre à leurs attentes.

Elle a également souligné l'importance de promouvoir les atouts de l'Algérie auprès des investisseurs belges, notamment le coût de l'énergie, les compétences disponibles sur le marché national et la position géographique du pays, qui constitue une porte d'accès au marché africain.

Pour sa part, Pol Braine, dirigeant de l'entreprise belge Agrivaux, spécialisée dans les équipements agricoles de précision et le désherbage mécanique, a mis en avant les atouts de l'industrie belge, notamment la maîtrise de la mécanique de précision, le respect des normes de qualité et de traçabilité ainsi que l'intégration des technologies de l'Industrie 4.0. Il a notamment évoqué les possibilités de coproduction locale de composants et de transfert de technologies au profit des filières industrielles algériennes.

LA QUALITÉ ET LA FORMATION COMME FACTEURS DE COMPÉTITIVITÉ

Du côté des opérateurs algériens, la nécessité de renforcer les compétences techniques et d'améliorer la qualité de la production a constitué un autre point central des discussions.

Mohamed Siad, président du conseil d'administration de SPA Ets Siad Automobiles, a fait état de progrès dans la fabrication locale de plusieurs composants automobiles.

Il a notamment indiqué que la production nationale de batteries d'accumulateurs couvrait près de 60% des besoins du marché, grâce à une quinzaine de fabricants locaux.

Des avancées ont également été enregistrées dans la fabrication de plaquettes de frein et de câbles de frein et d'embrayage, même si les capacités actuelles restent insuffisantes pour satisfaire toute la demande.

Il a, toutefois, insisté sur la nécessité d'améliorer davantage la qualité et de structurer les relations entre producteurs et distributeurs, chaque opérateur devant se concentrer sur son cœur de métier afin de gagner en compétitivité.

Dans le même esprit, Sofiane Yousfi, gérant de la SARL Eco Fermetures Extrusion, a appelé à renforcer la formation continue des jeunes ingénieurs pour leur permettre de maîtriser les nouvelles exigences technologiques.

Au terme des échanges, un constat s'est imposé : le développement d'une industrie nationale compétitive ne peut reposer uniquement sur l'augmentation des capacités de production.

Il nécessite également une meilleure organisation de la sous-traitance, un transfert effectif de savoir-faire, des compétences adaptées et des partenariats inscrits dans la durée.

L'ambassadeur belge Jean-Jacques Quairiat a, pour sa part, résumé les conditions de réussite de cette coopération autour de trois principes : la confiance mutuelle, la durabilité des engagements et une vision à long terme. Une approche qui privilégie la construction de véritables relations industrielles plutôt que des échanges commerciaux ponctuels.

Nassim Goumettre

PARTENARIATS ÉCONOMIQUES

FIT et Awex jouent les facilitateurs

Naouel Touzene, représentante en Algérie des agences régionales belges FIT et Awex a précisé, dans une déclaration accordée à Crésus, que leur mission ne consistait pas à intervenir directement dans l'accompagnement technique des entreprises pour leur mise aux normes européennes, mais plutôt à faciliter la mise en relation entre les entreprises belges à la recherche de partenaires industriels ou commerciaux en Algérie et les opérateurs locaux susceptibles de répondre à leurs besoins.

N. G.

BATTERIE AUTOMOBILE

La production locale couvre 60% des besoins

Le président du conseil d'administration de CPA Ets Siad Automobiles Mohamed Siad a fait état d'avancées notables dans trois lignes de produits, tout en soulignant la nécessité de redoubler d'efforts en matière de qualité. Il a indiqué, dans une déclaration accordée à Crésus, que la production locale de batteries d'accumulateurs couvrait désormais près de 60% des besoins du marché, grâce à une quinzaine de fabricants nationaux. Il a également relevé l'existence de fabricants performants de plaquettes de frein, de câbles de frein et de câbles d'embrayage, même si leur production ne permettait pas encore de répondre à l'ensemble de la demande.

Il a toutefois déploré les difficultés à concrétiser de véritables partenariats entre fournisseurs, estimant que chaque opérateur devait se concentrer sur son cœur de métier. Selon lui, les producteurs doivent privilégier la production afin d'améliorer leurs coûts, leur compétitivité et la qualité de leurs produits, tandis que la logistique et la distribution doivent être assurées par des distributeurs agréés. Une organisation qui permettrait, a-t-il estimé, de bâtir un véritable écosystème industriel intégré, à l'image de la nouvelle Algérie, au-delà de la fabrication d'une seule pièce.

N.G

CINQ PAYS, CINQ PROJETS

L'offensive africaine de Sonelgaz

L'expertise électrique algérienne s'exporte au-delà des frontières.

L'Algérie entend donner une nouvelle dimension à sa présence économique en Afrique. Au-delà de ses exportations d'énergie, elle mise sur l'expertise de Sonelgaz dans le secteur électrique pour accompagner le développement des infrastructures du continent. Cinq projets sont ainsi engagés ou à l'étude au Niger, au Tchad, en Côte d'Ivoire, au Mozambique et en Tunisie.

À travers ces initiatives, l'Algérie ambitionne de faire de son savoir-faire électrique un levier de coopération et de développement à l'international. Construction de centrales, modernisation des réseaux, fourniture d'équipements, formation des techniciens et transfert de compétences constituent les principaux axes de cette stratégie.

Selon la plateforme spécialisée « Attaqa », les cinq projets affichent des niveaux d'avancement différents, allant de la mise en service à la phase d'étude. La dynamique s'est notamment accélérée en novembre 2026 avec la signature de nouveaux accords de coopération portant sur la réalisation d'une centrale électrique et l'amélioration des infrastructures de distribution.



UNE PRÉSENCE QUI SE CONCRÉTISE

En Côte d'Ivoire, Sonelgaz International a signé trois contrats avec la société Côte d'Ivoire Énergies. Le principal porte sur la réalisation d'une centrale électrique de 40 MW, équipée de deux turbines à gaz mobiles de 20 MW chacune. Les deux autres accords concernent un cadre général de coopération ainsi que la fourniture et l'installation d'équipements de distribution électrique.

Ces engagements ont été conclus lors de la visite à Abidjan du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, qui a évoqué avec son homologue ivoirien, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, les perspectives d'élargissement du partenariat.

Au Niger, la coopération est déjà entrée en phase d'exploitation avec la centrale de Gourou Banda, inaugurée le 3 juin 2026 à Niamey. Financée et réalisée par l'Algérie, cette installation de 40 MW a mobilisé Sonelgaz et Sonatrach, en partenariat avec Nigelec. Le projet comprend également la réhabilitation des réseaux électriques, la formation des techniciens et le transfert de compétences.

DES AMBITIONS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Au Tchad, les travaux d'une centrale de 40 MW à N'Djamena ont été lancés le 8 juin 2026 avec la pose de la première pierre. L'installation doit renforcer les capacités de production du pays, tout en intégrant un volet consacré à la formation des équipes locales et au transfert de savoir-faire.

Plus ambitieux encore, le projet envisagé au Mozambique porte sur la réalisation d'une centrale de 1 000 MW. Celle-ci pourrait contribuer à faire du pays une plateforme d'exportation d'électricité vers six États voisins, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives à Sonelgaz en Afrique australe.

Avec la Tunisie, les discussions concernent une centrale de 1 400 MW en cycle combiné.

Évoqué le 24 mai 2026 entre le ministre Mourad Adjal et une délégation de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG), le projet vise notamment à renforcer les échanges électriques entre les deux pays, en particulier durant les pics de consommation estivaux.

À travers ces différents chantiers, l'Algérie cherche à élargir son rôle sur le marché énergétique africain. Il ne s'agit plus seulement d'exporter de l'énergie, mais aussi de valoriser une expertise acquise dans la construction, l'exploitation et la maintenance des infrastructures électriques.

Cette orientation ouvre de nouveaux débouchés aux entreprises nationales et favorise les partenariats régionaux, notamment avec le groupe égyptien Elsewedy Electric.

Reste désormais à concrétiser les projets annoncés. Leur réalisation effective sera déterminante pour transformer les ambitions affichées en une présence durable de l'Algérie sur le marché électrique africain.

ÉMISSIONS DE MÉTHANE

Alger au cœur des enjeux énergétiques

L'Algérie accueillera, les 25 et 26 novembre, une rencontre régionale consacrée à la réduction des émissions de méthane dans l'industrie pétrolière et gazière. Au-delà des enjeux environnementaux, les discussions porteront sur un défi stratégique pour les pays producteurs : préserver leur place sur les marchés internationaux face au durcissement des exigences climatiques.

La question des émissions de méthane s'impose progressivement comme un nouvel enjeu pour les pays producteurs d'hydrocarbures. Pour l'Algérie et ses voisins nord-africains, il ne s'agit plus seulement de réduire l'impact environnemental de leurs activités pétrolières et gazières, mais aussi d'anticiper les nouvelles règles qui pourraient conditionner l'accès aux marchés internationaux.

C'est dans cette perspective qu'Alger accueillera, les 25 et 26 novembre, une table ronde régionale organisée par la Commission africaine de l'énergie (AFREC), en partenariat avec plusieurs organisations internationales, dont la Coalition pour le climat et l'air pur (CCAC) et le Global Methane Hub (GMH).

La rencontre réunira des représentants de l'Algérie, de la Libye, de l'Égypte, de la Tunisie et de la Mauritanie, en coordination avec le ministère des Hydrocarbures et des Mines. Ces pays, fortement dépendants de leurs activités pétrolières et gazières, sont directement concernés par l'évolution des normes environnementales appliquées au commerce des hydrocarbures.

Au cœur des débats figurera notamment la capacité des producteurs à mesurer et à maîtriser leurs émissions de méthane. La fiabilité des données, la surveillance des installations et la mise en place de mécanismes transparents de déclaration et de vérification seront ainsi examinées. Autant de conditions qui pourraient peser sur la compétitivité des exportateurs et leur capacité à maintenir leur accès aux marchés internationaux. Les participants se pencheront également sur les conséquences des nouvelles exigences commerciales sur les chaînes d'approvisionnement en pétrole et en gaz. L'objectif sera de partager les expériences, d'identifier les difficultés rencontrées par les pays de la région et de dégager des pistes de coopération adaptées à leurs réalités économiques.

Au-delà des échanges techniques, cette rencontre entend rapprocher les positions des gouvernements, des compagnies nationales, des organismes de régulation, des chercheurs et de la société civile. Elle devrait notamment permettre de définir des actions concrètes pour améliorer la transparence et renforcer la gouvernance des émissions de méthane. Pour les pays nord-africains, l'enjeu est désormais de réussir à concilier leurs intérêts énergétiques avec les nouvelles exigences environnementales. Car, dans un marché mondial en pleine évolution, la maîtrise des émissions de méthane pourrait devenir un facteur déterminant de compétitivité pour les exportateurs d'hydrocarbures.

PARTENARIAT ALGÉRO-GABONAIS

Place aux investissements productifs

L'Algérie et le Gabon entendent donner un nouvel élan à leur coopération économique et commerciale, en misant sur la diversification des échanges et le développement de partenariats dans plusieurs secteurs stratégiques.

C'est dans cette perspective que le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Tayeb Chabab, a reçu, lundi, au siège de l'institution, l'ambassadrice du Gabon en Algérie, Marie Rose Mimy Itsana.Cette rencontre a permis d'examiner les moyens de renforcer les relations d'affaires entre les opérateurs économiques des deux pays et d'identifier de nouvelles opportunités de partenariat. Les discussions ont notamment porté sur les industries pharmaceutiques et agroalimentaires, les produits du bois, les matériaux de construction, la logistique et le tourisme.

Les deux parties ont également souligné la nécessité de traduire rapidement les propositions avancées en projets concrets, afin de hisser la coopération économique au niveau des relations politiques privilégiées entre les deux pays. L'objectif est de promouvoir un partenariat africain fondé sur les intérêts communs et l'investissement productif.

MECHANICA EL-DJAZAIR

Un salon pour accélérer l'intégration locale

La deuxième édition du salon international Mechanica El-Djazair, dédié à l'industrie automobile, à la sous-traitance et aux pièces de rechange, se tiendra du 18 au 21 janvier 2027 au Centre des conventions Mohamed-Ben-Ahmed d'Oran.

Plus de 250 exposants et 20 000 visiteurs professionnels sont attendus.

Après une première édition marquée par la participation de 100 exposants et la signature de plus de 50 mémorandums d'entente, le salon ambitionne de renforcer les partenariats industriels et de promouvoir une chaîne de production intégrée. L'objectif est de développer la sous-traitance, d'accroître l'intégration locale et de soutenir les capacités nationales de production et d'exportation.

FINANCES

Arab Bank lance une fenêtre islamique

Arab Bank élargit son offre en Algérie avec le lancement d'une fenêtre dédiée à la finance islamique. Destinée aux particuliers et aux entreprises, elle propose des solutions conformes à la charia, notamment la Mourabaha, l'Ijara et l'Istisnaâ, pour le financement immobilier, la consommation, l'acquisition de véhicules et les investissements.

Les services seront disponibles dans un premier temps à Alger (Kouba), Blida, Oran et Constantine, avant une extension progressive. Présente en Algérie depuis 2001, la banque entend ainsi diversifier ses produits et contribuer au renforcement de l'inclusion financière.

EN PRÉVISION DE LA SAISON DES PLUIES À ALGER

Rabehi réunit la commission de l'environnement

Mohamed Abdenour Rabehi a insisté sur «la nécessité d'intensifier les opérations de nettoyage, de collecte des déchets et de traitement des points noirs».



Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé une réunion de la commission de l'environnement, consacrée au suivi de l'état de propreté de l'environnement et de la mise en œuvre du plan préventif en prévision de la saison des pluies, ainsi qu'au suivi du plan de prévention et de lutte contre les incendies dans les espaces forestiers, indique lundi un communiqué des services de la wilaya. Lors de cette réunion tenue dimanche, M. Rabehi a écouté des exposés présentés par les walis délégués de la wilaya, portant sur «la situation de l'environnement et les opérations réalisées à travers les différentes circonscriptions administratives». A cette occasion, il a insisté sur «la nécessité d'intensifier les opérations de nettoyage, de collecte des déchets et de traitement des points noirs, tout en accordant une attention particulière au curage des avaloirs et à la garantie de la disponibilité des réseaux d'évacuation des eaux pluviales». Le ministre a également souligné «la nécessité d'intensifier la collecte des déchets verts, l'élagage des arbres et l'entretien des espaces verts, afin d'améliorer le cadre esthétique de l'environnement urbain», mettant l'accent, dans le même contexte, sur l'impératif de «mobiliser et de coordonner les efforts de l'ensemble des services concernés, notamment les directions exécutives, les établissements publics de wilaya et les communes, ainsi que de renforcer les moyens matériels et humains afin de garantir l'efficacité et la continuité des interventions». Dans ce même cadre, l'accent a été mis sur «l'importance du rôle de terrain de l'équipe de motocyclistes, qui intervient durant les périodes diurne et nocturne pour détecter les différentes anomalies et les points noirs et les signaler au moyen d'une application dédiée, contribuant ainsi à accélérer les interventions et à assurer le suivi du traitement des insuffisances constatées». S'agissant des espaces forestiers, un exposé a été présenté sur le plan de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, M. Rabehi ayant donné des instructions portant sur «la nécessité d'engager les mesures préventives anticipatives et d'assurer une coordination étroite entre les différents services, afin de garantir une pleine préparation à toute éventualité durant la saison estivale», conclut le communiqué.

KHENCHELA

Ouverture prochaine d'une piscine à Bouhmama

Une piscine de proximité sera prochainement mise en service dans la commune de Bouhmama, a-t-on appris auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS). Dans une déclaration à l'APS en marge de l'inspection par le wali, Salim Harizi du chantier de ce projet, M. Yazid Zouaoui a précisé que cette piscine «sera réceptionnée à la fin du mois de décembre prochain», estimant à «85% le taux d'avancement de ses travaux». L'entreprise de réalisation apporte actuellement les ultimes retouches au projet relatives à l'aménagement de l'espace extérieur et l'installation des équipements hydrauliques, des pompes et de l'éclairage résistant à l'humidité à l'intérieur de la piscine, a ajouté le même responsable. Ce projet dont les travaux ont été lancés en juillet 2025 mobilise une enveloppe financière estimée à 140 millions de dinars dégagée du Fonds spécial pour le développement économique des Hauts plateaux, selon la même source. La mise en service de cette piscine offrira aux jeunes des communes de Bouhmama, de Lemsara et de Chélia notamment au cours de l'été un espace récréatif tout en favorisant le développement de la natation et la découverte de jeunes talents, a estimé M. Zouaoui. La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Khenchela a mis en service au cours de 2025 deux piscines de proximité dans les communes d'El Mehmel et de Chechar et les travaux sont en cours pour réaliser une piscine de proximité dans la commune de Baghaï, a rappelé la même source. La réception de la piscine de Bouhmama portera le nombre des piscines de proximité de la wilaya à sept, selon le même responsable.

UNIVERSITÉ SALAH BOUBNIDER DE CONSTANTINE

Du concret pour l'entrepreneuriat

L'Université Salah Boubnider (Constantine 3) a accompagné, au cours des quatre dernières années, la création de quatre startups, 32 micro-entreprises disposant actuellement d'un registre du commerce, et enregistré l'obtention du label «Projet innovant» pour dix projets d'étudiants, selon le vice-recteur de cette université, le professeur Riadh Hamdouche. Le même responsable a précisé que les micro-entreprises accompagnées concernent plusieurs domaines, notamment l'intelligence artificielle, l'artisanat et les industries traditionnelles, le commerce électronique et les services numériques, la robotique et l'électronique, l'apiculture intelligente ainsi que l'enseignement. Quant aux quatre startups dont la création a été accompagnée par l'université, elles opèrent dans les secteurs de la santé, du tourisme, de l'économie verte et des énergies renouvelables. La même source a souligné que ces résultats témoignent de l'évolution de l'accompagnement entrepreneurial au sein de l'université, qui est passé de l'encouragement des étudiants à l'innovation à l'accompagnement des porteurs d'idées innovantes jusqu'à la concrétisation de leurs projets, en coordination avec les dispositifs de soutien à l'emploi, notamment l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM). Parallèlement, dix projets innovants portés par des étudiants de cette même université ont obtenu le label «Projet innovant». Certains de ces projets labellisés portent sur les domaines de l'énergie, des travaux publics, de la santé et de l'enseignement en ligne, a indiqué la même source, citant notamment des dispositifs électroniques destinés à rationaliser la consommation énergétique ainsi que des plateformes numériques dédiées aux services de santé et d'enseignement. Selon M. Hamdouche, l'Université Constantine 3 œuvre à ancrer la culture entrepreneuriale en milieu universitaire et à encourager les étudiants à transformer leurs idées en projets, notamment à travers l'accompagnement et la formation.

AMÉNAGEMENT URBAIN À BOUIRA

Plus de 930 millions de dinars alloués

Une enveloppe financière de plus de 930 millions de dinars a été allouée à d'importants projets d'aménagement urbain lancés à travers les villes de la wilaya de Bouira, notamment aux chefs-lieux des daïras, selon la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC). Lancés depuis quelques semaines notamment au chef-lieu de la wilaya, où les travaux avancent à un rythme soutenu, "ces projets visent à améliorer l'image urbanistique des villes de la wilaya ainsi que celle du chef-lieu", a expliqué à la presse le DUAC de Bouira, Ahcène Bellah. Le même responsable a précisé qu'un montant de l'ordre de 930 millions de dinars avait été alloué à ces projets déjà en cours à travers plusieurs communes: M'Chedallah, Lakhdaria, Ain Bessam, Kadiria, Haizer, Bir Ghbalou, Bouira, El Adjiba, Chrofa, Ath Mansour, Ath Laksar et Ath Laâziz. A propos de ces projets, la wali de Bouira, Houria Aggoune, a précisé, lors de récentes visites sur les sites concernés, qu'au total, 83 opérations avaient été inscrites au profit de l'ensemble des communes de la wilaya, notamment des chefs-lieux de daïras. "L'objectif de ces projets est de rendre les villes de la wilaya plus attractives et de renforcer le cadre de vie des citoyens", a-t-elle expliqué à la presse lors de ces visites effectuées jeudi, vendredi et samedi derniers. De nombreux chantiers d'aménagement urbain ont été lancés au chef-lieu de la wilaya, notamment dans les quartiers de la Cité 1100 logements, d'Herkat, de Draâ El Bordj, de Sayah et du quartier de la Révolution. "Ces projets ont été inscrits et lancés à la demande des élus et des habitants de la wilaya qui insistent sur le réaménagement de la ville", a expliqué Mme Aggoune à la presse.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE À AFLOU

Vers le raccordement de 109 exploitations agricoles

Le coup d'envoi des travaux de raccordement de 109 exploitations agricoles au réseau électrique a été donné dimanche dernier dans la wilaya d'Aflou, par les autorités locales. Intervenant à cette occasion, le wali d'Aflou, Riadh Benahmed, a indiqué que cette opération, qui concerne une superficie globale de 600 hectares (ha) répartie sur 12 communes de la wilaya, s'inscrit dans le cadre de la deuxième tranche du programme d'électrification agricole initié par le président de la République, précisant que la durée de raccordement varie entre 20 jours et quatre mois. Ce projet vise à accompagner les agriculteurs en assurant l'alimentation de leurs exploitations en énergie électrique, pour les besoins de l'irrigation, a souligné le responsable, ajoutant que les services de la wilaya se sont engagés à assurer le suivi des travaux afin de garantir leur réalisation dans le respect des délais contractuels. De leur côté, des agriculteurs bénéficiaires, approchés par l'APS, ont salué cette opération, qui devrait permettre de réduire les dépenses liées à l'utilisation du gasoil pour le fonctionnement des pompes d'irrigation et d'améliorer les conditions d'exercice de leur activité.

ALGÉRIE- OIM

Une coopération élargie et fructueuse

La coopération entre l'Algérie et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), porte sur la gouvernance migratoire, l'aide humanitaire, le retour volontaire et la mobilisation de la diaspora.

Cette coopération porte sur l'organisation d'ateliers de haut niveau à Alger avec le ministère des Affaires étrangères pour mesurer et renforcer l'apport économique, financier et technique des Algériens établis à l'étranger, l'assistance gratuite aux migrants souhaitant regagner leur pays d'origine, incluant l'aide à la réintégration, l'appui médical et le soutien psychosocial, souvent via des partenariats (comme le programme COMPASS ou l'Initiative conjointe UE-OIM). L'OIM a signé récemment des partenariats avec les autorités et des acteurs locaux, comme le protocole d'accord signé avec le Croissant-Rouge algérien en septembre dernier, ainsi que des actions sanitaires et de renforcement des systèmes d'identité légale. La cheffe de mission de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Algérie, Mme Lalini Veerassamy, a mis en avant, dimanche dernier, les efforts de l'Algérie pour associer sa communauté établie à l'étranger au processus de développement national, compte tenu des compétences et expertises dont elle dispose, qui sont à même de contribuer à la promotion de l'investissement et de l'innovation, ainsi qu'au développement du tissu économique national. Dans une allocution prononcée lors de



l'ouverture d'un workshop de haut niveau consacré à la «mobilisation du potentiel économique de la communauté algérienne établie à l'étranger au service du développement national», organisé durant deux jours à l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) du ministère des Affaires étrangères, Mme Veerassamy a précisé que la contribution de cette diaspora ne se limite pas aux transferts financiers, mais comprend également l'investissement productif, le transfert des connaissances, des expertises et des technologies, la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation, en sus de l'établissement de partenariats durables, ce qui renforce la compétitivité de l'économie nationale et lui ouvre de nouvelles perspectives. «L'Algérie a consenti, ces dernières années, des efforts pour renforcer ses liens avec sa communauté à l'étranger et créer un environnement propice à sa participation au développement économique, reflétant ainsi la volonté de consacrer son rôle de partenaire stratégique dans la réalisation des priorités nationales», a-t-elle ajouté. Mme Veerassamy a indiqué que ce workshop, organisé à Alger, s'inscrit dans le cadre d'une démarche plus large, conforme aux engagements nationaux, régionaux et internationaux visant à renforcer le lien entre migration et développement durable, soulignant sa contribution à la réalisation de plusieurs objectifs de l'Agenda 2030 des Nations unies, notamment ceux relatifs au développement économique, au travail décent, à l'industrie, à l'innovation, à la réduction des inégalités et au renforcement des partenariats internationaux. A noter que la cérémonie d'ouverture de ce workshop s'est déroulée en présence de plusieurs ambassadeurs accrédités en Algérie, aux côtés de représentants des secteurs ministériels, des organismes et institutions nationaux concernés et d'experts.

PRÉPARATIFS DU HADJ 2027

Réunion de la commission permanente conjointe intersectorielle

La commission permanente conjointe intersectorielle chargée de l'organisation de la saison du hadj 1448h/2027 s'est réunie pour le suivi de l'état d'avancement des préparatifs en cours, notamment dans les volets organisationnel, administratif et logistique et l'examen des programmes d'action des différents secteurs, a indiqué, hier, un communiqué de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO). Dans le cadre des préparatifs en cours pour la saison du hadj 1448h/2027, le secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Redouane Maache, a présidé, lundi au siège du ministère, la réunion de la commission permanente conjointe intersectorielle chargée de l'organisation du hadj», en présence du directeur général de l'ONPO, Tahar Braik, des représentants des secteurs et instances concernées par l'organisation des affaires du hadj, ainsi que des cadres de l'Office, souligne la même source. La réunion a été consacrée «au suivi du taux d'avancement des préparatifs en cours, notamment dans les volets organisationnel, administratif et logistique, ainsi qu'à la présentation des programmes d'action des secteurs et instances concernés» et d'un exposé sur les derniers préparatifs pour la saison du hadj, portant sur «les principaux résultats de la participation de la délégation algérienne à la 6e édition de la conférence et de l'exposition du hadj, susceptibles de contribuer au développement de la performance et d'améliorer le niveau des services fournis aux hadjis», ajoute la même source. A cette occasion, la réunion a porté sur «l'impératif de respecter les délais fixés pour la mise en œuvre des différentes opérations et préparatifs et au respect du calendrier de travail établi», en veillant «à renforcer la coordination et l'intégration entre les différents intervenants avec l'optimisation du niveau d'opérationnalité, de manière à assurer le parachèvement des préparatifs au moment adéquat et à réunir les meilleures conditions aux hadjis algériens, en application des orientations des hautes autorités du pays», précise le document.

MÉTÉO

Pluies orageuses attendues dans 23 wilayas

Les services de Météo Algérie ont annoncé, dans un bulletin publié hier, des pluies orageuses à partir d'aujourd'hui dans plusieurs wilayas du pays. Dans une alerte de niveau 1 sur sa carte de vigilance, l'ONM précise que les précipitations sont prévues de 9h00 du matin jusqu'à minuit.
Les wilayas concernées sont Jijel, Bejaïa, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Alger, Tipaza, Blida, Chlef, Mostaganem, Oran, Relizane, Tissemsilt, Aïn Defla, Médéa, Bouira, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk-Ahras, Oum El Bouaghi et Batna.

PROJETS ASSOCIATIFS À CARACTÈRE JUVÉNILE

Les grands axes de financement dévoilés

Le ministère de la Jeunesse a annoncé les grands axes de financement des projets associatifs à caractère juvénile au titre de l'année 2027, dont le lancement est prévu exclusivement via la plateforme numérique «Charaka», sous le slogan «Un partenariat actif pour des projets de jeunesse créatifs et constructifs», a indiqué hier, un communiqué du ministère. Les axes retenus portent sur «la citoyenneté, le bénévolat, la mémoire nationale et historique, la protection des jeunes contre les fléaux sociaux et leur insertion, le développement des compétences de vie, sociales et entrepreneuriales des jeunes et la promotion de l'innovation scientifique et technologique, outre les médias numériques des jeunes et la création de contenus constructifs, la diplomatie de la jeunesse, l'établissement des partenariats, le tourisme des jeunes, le camping, les randonnées, les circuits historiques et l'exploration», précise la même source.

Dans ce cadre, le ministère a renouvelé son appel aux associations non inscrites sur la plateforme numérique «Charaka» souhaitant participer à cette édition, les invitant à «ouvrir leurs propres comptes et à compléter l'ensemble des informations requises via le lien: https://charaka.mjeunesse.gov.dz/ ». Le ministère a également souligné «la nécessité de soumettre ces comptes à la validation des services compétents des directions de la jeunesse, pour les associations locales, et des services compétents du ministère de la Jeunesse, pour les associations nationales, avant d'entamer les procédures de dépôt des projets», ajoute le communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

41 morts et 1.881 blessés en une semaine

Au moins 41 personnes ont péri et 1.881 autres ont été blessées dans 1 646 accidents de la circulation enregistrés à travers le territoire national durant la période allant du 15 au 21 novembre, selon le bilan hebdomadaire de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Les unités de la Protection civile ont effectué 2.848 interventions à la suite de ces accidents, permettant la prise en charge des blessés et leur évacuation vers les établissements hospitaliers. La wilaya de Tamanrasset a enregistré le bilan le plus lourd avec 10 personnes décédées sur les lieux des accidents et 22 autres blessées dans 13 accidents de la circulation. S'agissant des incendies, 1.575 interventions ont été effectuées pour l'extinction de 1.170 feux urbains, industriels et autres. Les wilayas de Blida, Tizi-Ouzou et Alger ont enregistré les nombres les plus élevés, avec respectivement 111, 96 et 95 incendies. Concernant les intoxications au monoxyde de carbone, les secours sont intervenus auprès de huit personnes incommodées par ce gaz émanant des appareils de chauffage et des chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles. Ces cas ont été signalés dans les wilayas de Batna avec quatre personnes, Sétif, Bejaïa, Skikda et Biskra avec une personne chacune.

FACE À LA STRATÉGIE DE « NI GUERRE NI PAIX »

Ghalibaf prône une dissuasion durable

L'Iran affirme avoir considérablement renforcé ses capacités militaires depuis la guerre Iran-Irak.



Le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, a estimé que le renforcement d'une dissuasion durable constitue la principale voie pour sortir de la situation de « ni guerre ni paix » que, selon lui, les adversaires de l'Iran cherchent à imposer au pays. Il a appelé à consolider les capacités nationales sur les plans économique, politique, militaire et médiatique, tout en renforçant la cohésion sociale.

Dans une déclaration rapportée hier par l'agence de presse iranienne IRNA, à l'issue d'une intervention prononcée lundi soir à l'occasion de la Semaine du Bassidj, Ghalibaf a souligné que la puissance de l'Iran ne pouvait reposer uniquement sur ses capacités militaires. Elle devait également s'appuyer sur des facteurs économiques, politiques et sociaux, considérés comme autant de composantes d'une stratégie globale de dissuasion.

« Si nous parvenons à instaurer une dissuasion durable, cela signifie que nous sommes devenus forts », a-t-il affirmé, insistant sur la nécessité de traduire cette approche en mesures concrètes dans l'ensemble des secteurs.

Le responsable iranien a, par ailleurs, estimé que l'objectif de l'adversaire était de maintenir le pays dans une situation d'incertitude permanente, sans guerre ouverte ni véritable paix, afin de l'affaiblir progressivement et de le pousser vers le déclin. Il a ainsi appelé à définir les mécanismes permettant de surmonter cette situation et de renforcer les capacités de résistance du pays.

UNE ÉVOLUTION DES CAPACITÉS MILITAIRES

Abordant les transformations de la guerre moderne, Ghalibaf a rejeté les comparaisons entre les conflits actuels et la guerre Iran-Irak (1980-1988). Selon lui, les différences entre les deux contextes sont profondes, tant sur le plan des moyens que des méthodes de combat.

Il a notamment rappelé que, durant la guerre de huit ans, la portée opérationnelle des tirs iraniens ne dépassait pas 15 kilomètres, alors que le pays estime aujourd'hui avoir atteint un niveau de capacités lui permettant d'influencer la géographie des conflits.

« Aujourd'hui, nous sommes parvenus à un stade où nous pouvons dire que nous déterminons la géographie de la guerre », a-t-il déclaré, soulignant que l'Iran avait considérablement fait évoluer ses capacités militaires et ses méthodes d'engagement.

Évoquant également la guerre de quarante jours, le président du Parlement a soutenu que l'expérience acquise avait permis à l'Iran de renforcer sa capacité de riposte face à ses adversaires. Il a assuré que le pays était désormais mieux préparé à faire face aux différentes stratégies susceptibles d'être déployées contre lui.

À travers ces déclarations, Ghalibaf met en avant une conception élargie de la dissuasion, qui dépasse le seul registre militaire pour englober la solidité économique, la stabilité politique et la cohésion intérieure. Une approche présentée par Téhéran comme un moyen de prévenir toute nouvelle confrontation et de faire face aux pressions extérieures.

R.I/Agences

CONFLIT AVEC L'UKRAINE

L'armée russe aurait perdu près de 500 000 hommes

Des données attribuées à l'agence russe des statistiques, Rosstat, et présentées comme ayant été piratées, font état de plus de 490 000 militaires russes tués depuis le début de la guerre en Ukraine, en février 2022. Un bilan qui pourrait être encore plus lourd, selon plusieurs médias russes et le magazine allemand Der Spiegel.

Les pertes humaines russes dans la guerre en Ukraine pourraient avoir franchi le seuil des 490 000 morts, selon des données qui auraient été dérobées à l'agence fédérale russe des statistiques, Rosstat. Révélées lundi par plusieurs médias russes et le magazine allemand Der Spiegel, ces informations portent sur la période allant de février 2022 à fin septembre 2026 et offrent un nouvel éclairage sur le coût humain du conflit pour Moscou.

Selon les médias ayant consulté cette base de données, les chiffres ont été établis à partir du croisement de plusieurs indicateurs, notamment les causes de décès enregistrées, les lieux où les décès sont survenus et les professions des personnes concernées. Cette méthode aurait permis d'isoler les décès de militaires parmi l'ensemble des personnes décédées recensées en Russie. La base aurait été récupérée lors d'une cyberattaque menée contre Rosstat par deux groupes de hackers, « Cyber Partisans » et « Silent Crow ». Ces organisations seraient liées à l'opposition biélorusse ou à des réseaux favorables à l'Ukraine. Rosstat a confirmé avoir subi une attaque informatique au début du mois de novembre, mais a catégoriquement nié toute fuite de données. Malgré ce démenti, les médias ayant eu accès aux informations considèrent leur contenu comme fiable, selon l'agence de presse allemande DPA. La prudence reste néanmoins de mise, ces chiffres n'ayant pas fait l'objet d'une confirmation indépendante.

UN BILAN PROBABLEMENT SOUS-ESTIMÉ

Au-delà de leur ampleur, ces estimations pourraient ne représenter qu'une partie du bilan humain réel. Les décès militaires sont parfois enregistrés avec plusieurs semaines, voire plusieurs mois de retard dans les bases de données, ce qui pourrait entraîner une sous-estimation des pertes effectives à la date considérée.

Depuis le déclenchement de l'offensive russe contre l'Ukraine, les pertes militaires constituent l'un des aspects les plus opaques du conflit. Moscou comme Kiev communiquent régulièrement sur les pertes qu'ils affirment infliger à leurs adversaires, mais restent particulièrement discrets sur leurs propres victimes.

Les deux camps sont ainsi régulièrement accusés de minimiser leurs pertes et de surestimer celles de l'autre. Cette opacité complique considérablement l'établissement d'un bilan humain précis et indépendant, alors que la guerre se poursuit depuis plus de quatre ans.

Si elles étaient confirmées, les données attribuées à Rosstat constitueraient un nouvel indicateur de l'ampleur des pertes russes et du coût humain considérable de ce conflit pour les forces armées de Moscou.

NOUVELLES FRAPPES SIONISTES À GHAZA

Cinq Palestiniens tués malgré la trêve

a bande de Ghaza connaît un nouveau regain de violences, malgré la poursuite de l'accord de cessez-le-feu. Cinq Palestiniens ont été tués et plusieurs autres blessés, hier, dans des frappes sionistes ayant ciblé différentes zones de l'enclave palestinienne, faisant planer de nouvelles inquiétudes sur la stabilité de la trêve.

Selon les médias, trois Palestiniens ont été tués après qu'un drone sioniste a visé un poste de police dans la région d'Al-Mawassi, à l'ouest de Khan Younès, dans le sud de la bande de Ghaza. Deux autres Palestiniens ont péri et plusieurs personnes ont été blessées dans un bombardement ayant ciblé le quartier d'Al-Karama, au nord-ouest de la ville de Ghaza. Par ailleurs, une frappe menée par un drone sioniste à proximité du carrefour de Netzarim, au sud-est de la ville de Ghaza, a fait plusieurs blessés. Le nombre exact de victimes et la gravité de leurs blessures n'étaient pas encore connus dans l'immédiat. Dans le même temps, l'artillerie sioniste a de nouveau bombardé les zones orientales de Deir al-Balah, dans le centre de l'enclave, ainsi que plusieurs secteurs de la ville de Ghaza.

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, le bilan des opérations militaires sionistes depuis le 7 octobre 2023 s'élève désormais à 74 746 morts et 176 234 blessés. Ces chiffres témoignent de l'ampleur des conséquences humaines d'un conflit qui continue de frapper la population palestinienne, en dépit de l'entrée en vigueur de la trêve.

LE PLAN TRUMP CONFRONTÉ AUX DIVERGENCES

Cette nouvelle escalade intervient alors que les efforts diplomatiques visant à consolider le cessez-le-feu et à engager les étapes suivantes du plan du président américain Donald Trump pour Ghaza peinent à progresser.

Cette initiative, articulée autour de vingt points, prévoit notamment l'échange des prisonniers et des personnes détenues, le désarmement du Hamas, la formation d'une administration palestinienne technocratique, le retrait des forces sionistes et le lancement de la reconstruction de l'enclave. Toutefois, plusieurs divergences continuent de bloquer sa mise en œuvre. Elles portent essentiellement sur les modalités du désarmement du mouvement palestinien, le calendrier du retrait sioniste et les conditions de formation de la nouvelle administration palestinienne. Sur le terrain, l'armée sioniste et le Hamas continuent de s'accuser mutuellement de violer l'accord de cessez-le-feu, entré en vigueur le 10 octobre 2025, après deux années de guerre déclenchée par l'attaque du mouvement palestinien contre l'entité sioniste, le 7 octobre 2023.

Bien que cet accord, soutenu par les États-Unis, ait contribué à réduire l'intensité des opérations militaires, les frappes aériennes et les bombardements sionistes se poursuivent. La persistance des violences fragilise ainsi la trêve et compromet les perspectives d'un règlement durable du conflit.

LIGUE DES CHAMPIONS UEFA

Des chocs à tous les étages

La cinquième journée de la Ligue des champions s'annonce décisive dans la course à la qualification.



La Ligue des champions reprend ses droits ce mardi 24 et mercredi 25 novembre avec une cinquième journée marquée par plusieurs affiches de prestige. Entre la course au top 8, la lutte pour les barrages et les équipes en quête de relance, les enjeux s'annoncent importants.

En déplacement en Azerbaïdjan, le FC Barcelone ambitionne de conforter sa place dans le top 8. Cinquièmes avec trois victoires en quatre rencontres, les Catalans partent favoris face au Sabah FK, qui découvre cette compétition et peine à s'imposer sur la scène européenne, malgré son succès contre le Slavia Prague. Le Barça devra toutefois composer sans Lamine Yamal, laissé au repos.

Le Paris Saint-Germain vise une cinquième victoire consécutive pour consolider sa domination européenne. Impressionnants lors de leurs dernières sorties, notamment face à Manchester City, Barcelone et Villarreal, les Parisiens abordent ce rendez-vous avec confiance, après leur succès à Nice (3-2). En face, l'AS Rome, créditée de quatre points, doit impérativement retrouver son efficacité pour préserver ses chances de qualification.

Le LOSC s'attaque à un immense défi face au Bayern Munich. En difficulté depuis le début de la compétition, les Lillois n'ont récolté qu'un point et occupent la 35e place. Leur nul à Bodø/Glimt (0-0) constitue leur seul résultat positif. Les Bavarois, invaincus en Bundesliga et forts de huit points en Europe, arrivent avec le statut de favoris, après leur victoire contre l'Atlético de Madrid (2-0).

Liverpool entend retrouver sa dynamique après son premier faux pas européen face à Fenerbahçe. Huitièmes au classement, les Reds affrontent un Club Bruges qui les talonne. Les Belges abordent cette confrontation avec confiance après leur large succès contre Malines (5-1). Un duel qui pourrait peser lourd dans la course au top 8.

À Lisbonne, le Sporting et Manchester United se retrouvent dans un contexte de changements sur leurs bancs respectifs. Les Portugais, désormais dirigés par Paulo Fonseca, occupent la dixième place avec neuf points. De leur côté, les Red Devils, confiés à Mauricio Pochettino, traversent une période délicate, marquée notamment par leur lourde défaite face à Liverpool (4-0). Ils seront également privés de Matheus Cunha, suspendu.

L'Inter Milan accueille Stuttgart avec l'ambition de poursuivre son parcours européen. Les Italiens, troisièmes de Serie A, restent sur un spectaculaire match nul contre l'Atalanta (4-4). En face, Stuttgart, qui compte sept points malgré son récent revers face à Galatasaray, espère réaliser un résultat positif pour se rapprocher des places qualificatives directement pour les huitièmes de finale.

En difficulté sur la scène européenne, l'Atlético de Madrid n'a remporté qu'un seul match depuis le début de la compétition. Vingt-troisièmes au classement, les hommes de Diego Simeone n'ont plus vraiment droit à l'erreur. La réception du Viking représente une occasion de se relancer, après leur convaincant succès contre Getafe (3-0) en championnat.

Enfin, le Shakhtar Donetsk et Fenerbahçe s'affrontent dans une rencontre importante pour la course aux barrages. Les Ukrainiens, 21es, restent sur deux défaites consécutives après un bon début de parcours. Les Turcs arrivent, eux, en confiance après leur victoire contre Liverpool. Un succès pourrait permettre à l'une des deux formations de réaliser une opération intéressante au classement.

BAYERN MUNICH

Choupo-Moting, un retour surprise cet hiver ?

Le Bayern Munich envisagerait de faire revenir Eric-Maxim Choupo-Moting, deux ans et demi après son départ. Selon Sky, le club bavarois étudie cette piste pour renforcer son secteur offensif, fragilisé par plusieurs blessures. Âgé de 37 ans, l'attaquant camerounais présente l'avantage d'être en fin de contrat avec le Red Bull New York à la fin de l'année 2026. Entre 2020 et 2024, Choupo-Moting avait disputé 122 rencontres avec le Bayern, inscrivant 38 buts et délivrant 13 passes décisives. Après son départ, il a rejoint le club américain, avec lequel il a marqué 24 buts en 61 apparitions.

L'intérêt munichois s'expliquerait notamment par les indisponibilités dans le secteur offensif, alors que le club doit composer avec plusieurs absences, notamment celles de Harry Kane et Serge Gnabry. Le directeur sportif, Max Eberl, reste ouvert à cette possibilité, tandis que le président du directoire, Jan-Christian Dreesen, se montre plus réservé sur les recrutements hivernaux. La direction bavaroise devrait attendre décembre pour évaluer la situation de son effectif avant de trancher. Aucune décision officielle n'a été prise pour le moment, mais le retour de l'ancien attaquant pourrait constituer une solution économique et expérimentée.



MANCHESTER UNITED

Gerrard défend Maguire

La lourde défaite de Manchester United face à Liverpool (4-0), dimanche à Anfield, a suscité de vives critiques. Steven Gerrard s'en est notamment pris à Mauricio Pochettino, reprochant au nouvel entraîneur des Red Devils d'avoir laissé Harry Maguire sur le banc pour ce choc.

L'ancien capitaine de Liverpool juge incompréhensible le choix de titulariser Matthijs de Ligt, tout juste revenu d'une longue absence, au détriment du défenseur anglais. Selon lui, Maguire, au regard de son expérience et de ses dernières prestations, méritait de débuter cette rencontre.

« Harry Maguire est leur meilleur défenseur actuellement et il aurait dû commencer le match », a estimé Gerrard dans l'émission The Overlap. Il a même considéré cette mise à l'écart comme une forme de manque de respect envers le joueur, soulignant que son engagement et son expérience auraient pu apporter davantage de solidité à une défense mancunienne en difficulté.

Au-delà de ce choix, Gerrard a également pointé les lacunes défensives de Manchester United, appelant les dirigeants à recruter des défenseurs de classe mondiale dès le mercato hivernal. Pour l'ancien international anglais, attendre l'été prochain pourrait compromettre les ambitions du club. Une opération qui nécessitera toutefois des moyens financiers importants, les formations étant peu enclines à céder leurs meilleurs éléments en cours de saison.

Cette première grande désillusion face à Liverpool place ainsi Mauricio Pochettino sous pression. Ses choix tactiques et sa gestion de l'effectif seront désormais scrutés de près.

LIGUE DES CHAMPIONS ASIATIQUE

Al-Shamal fait chuter Al-Ahli

Al-Ahli Saudi a subi une défaite spectaculaire face à Al-Shamal (2-3), après avoir pourtant mené de deux buts, en Ligue des champions asiatique. Un revers historique pour le club saoudien, qui met fin à près de sept années d'invincibilité face aux formations qataries.

Tout avait pourtant bien commencé pour Al-Ahli, grâce aux réalisations de Firas Al-Buraikan et Ivan Toney. Mais les Saoudiens ont totalement perdu le contrôle en seconde période. Baghdad Bounedjah et Thiago Silva ont permis à Al-Shamal de revenir au score, avant qu'Alex Collado n'inscrive le but de la victoire dans le temps additionnel.

Cette défaite accentue également la pression sur l'entraîneur néerlandais Marino Pušić, dont le bilan récent suscite de nombreuses interrogations. Sur les quatre dernières rencontres, son équipe n'a enregistré qu'une seule victoire, contre Al-Nassr, pour trois contre-performances face à Al-Shabab, Al-Sadd et Al-Shamal. L'effondrement face à Al-Shamal risque ainsi de raviver la contestation des supporters et de fragiliser davantage la position du technicien. La direction d'Al-Ahli pourrait être amenée à revoir ses plans si les résultats ne s'améliorent pas rapidement.

PSG

La piste Vinicius Jr écartée



À la recherche de renforts offensifs après les graves blessures de Désiré Doué et Khvicha Kvaratskhelia, le Paris Saint-Germain envisage de recruter lors du mercato hivernal. Plusieurs noms circulent déjà, dont celui de Vinicius Jr, proposé au club parisien par des journalistes espagnols. Toutefois, cette piste ne semble pas retenir l'attention des dirigeants du PSG.

En difficulté avec le Real Madrid depuis le début de la saison, l'ailier brésilien a néanmoins retrouvé des couleurs avec sa sélection, inscrivant cinq buts en deux matches amicaux. Ses dernières prestations laissent espérer un regain de forme, mais Paris aurait décidé de ne pas miser sur lui pour compenser les absences de ses deux attaquants.

APRÈS LE LIMOGEAGE DE HEMDANI

Quel sort pour les Verts ?

Après le départ annoncé de Brahim Hemdani et d'Antar Yahia, la sélection nationale se retrouve une nouvelle fois à la croisée des chemins. À quelques mois des prochaines échéances internationales, la FAF doit désormais trouver un nouveau cap et surtout mettre fin à l'instabilité qui fragilise les Verts.

Le départ annoncé d'Ibrajim Hemdani et de son adjoint Antar Yahia ouvre une nouvelle période d'incertitude au sein de la sélection nationale. Moins de trois mois après leur nomination, les deux techniciens seraient sur le départ, sur décision du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, selon plusieurs sources médiatiques concordantes. Une nouvelle situation qui place la Fédération devant un défi majeur : assurer la continuité du travail technique et préparer les prochaines échéances des Verts. La décision aurait été communiquée aux principaux concernés lors d'une réunion organisée dimanche. Nommé le 5 septembre dernier en remplacement de Vladimir Petkovic, Hemdani n'aura finalement dirigé l'équipe nationale qu'à quatre reprises, pour un bilan de deux victoires, un match nul et une défaite, concédée lors de la dernière sortie face au Togo. Ce changement intervient à quelques mois du prochain rassemblement de la sélection, prévu en mars 2027. Les Verts affronteront la Zambie le 24 mars, avant de recevoir le Burundi quatre jours plus tard, dans le cadre des deux dernières journées des éliminatoires de la CAN 2027. Une victoire lors de l'une de ces deux rencontres suffirait à assurer leur qualification.



Au-delà des résultats, cette séparation serait également motivée par le contenu jugé insuffisant des prestations de l'équipe, ainsi que par des tensions avec plusieurs cadres du vestiaire et des interrogations sur la gestion de l'effectif. Autant de facteurs qui auraient progressivement fragilisé la position du sélectionneur.

Son adjoint, Antar Yahia, serait lui aussi concerné par cette décision. En revanche, le manager général de la sélection, Moussa Saïb, pourrait conserver ses fonctions. Son absence à la réunion de dimanche, au lendemain du retour de la délégation du Togo, alimente toutefois les interrogations sur son avenir au sein de l'encadrement des Verts.

Reste à connaître les modalités de cette séparation. La FAF devra notamment trancher entre une résiliation à l'amiable du contrat de deux ans signé par Hemdani et une éventuelle réaffectation des deux techniciens à d'autres fonctions au sein de l'instance fédérale. Mais la principale inconnue demeure la succession du sélectionneur et, plus largement, l'orientation que Walid Sadi entend donner à la sélection. Après les départs de Djamel Belmadi et de Vladimir Petkovic, ce nouvel épisode vient accentuer l'instabilité à la tête des Verts depuis septembre 2023. La FAF devra désormais trouver un technicien capable de relancer la dynamique collective, de rétablir la sérénité dans le vestiaire et de préparer l'équipe aux prochaines échéances internationales.

Au-delà du choix du futur sélectionneur, c'est toute la stabilité du projet sportif qui est désormais en question. Les Verts ont besoin de visibilité et de continuité pour éviter qu'un nouveau changement à la tête du staff ne vienne perturber davantage leur préparation.

Rafik G.

HANDIBASKET (3X3)

Les Algériennes à l'assaut du Mondial égyptien

a sélection nationale féminine de handibasket (3x3) prendra part à la première édition de la Coupe du monde Open, prévue du 25 au 28 novembre en Égypte. Dirigée par Youcef Houri, elle sera composée de Djamila Khemgani, Kheira Zaïri, Fatima Bouzidi et Fatima Khaled. Les Algériennes ont décroché leur qualification en remportant le premier championnat d'Afrique de la spécialité, disputé en mars dernier à Luanda (Angola). Pour cette première participation mondiale, elles évolueront dans le groupe A avec le Canada, l'Afrique du Sud, l'Égypte et la Suisse. Le groupe B regroupe l'Espagne, le Brésil, le Kenya et le Liberia. Organisée par la Fédération internationale de basket-ball en fauteuil roulant (IWBF), cette première édition constitue une nouvelle étape dans le développement de la discipline et une occasion pour les joueuses algériennes de confirmer leur sacre continental.

MONDIAUX-2026 U19

La pongiste Tania Morris en lice à Istanbul

L'entraîneur national Mustapha Belhassen et la pongiste algérienne Tania Morris sont à Istanbul, en Turquie, pour prendre part aux Championnats du monde des jeunes U19, a annoncé la Fédération algérienne de tennis de table (FATT). Cette participation permettra à la représentante algérienne de se mesurer à l'élite mondiale de sa catégorie et d'acquérir davantage d'expérience au plus haut niveau international.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

L'AS Douanes et le CR Belouizdad se neutralisent

Le CR Belouizdad s'est neutralisé (0-0) avec les Mauritaniens de l'AS Douanes, en match disputé avant-hier au stade Cheikha Ould Boïdiya de Nouakchott, pour le compte du deuxième tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football. Ce nul en déplacement permet aux Rouge et Blanc de prendre une petite option dans la perspective d'une qualification à la phase de poules de cette épreuve continentale, et ce, avant le match retour, prévu vendredi (20h00) à Alger.

A pied d'œuvre depuis vendredi dernier à Nouakchott, le club de Laâquiba a réussi une belle prestation face à l'AS Douanes et s'est procuré quelques occasions intéressantes, sauf que la réussite n'était pas au rendez-vous. Ce match a tardé à se jouer car il a fallu attendre le verdict du Tribunal arbitral du Sport (TAS), qui a fini par valider la qualification de l'AS Douanes pour ce deuxième tour préliminaire, aux dépens des Guinéens de Hafia Conakry (aller : 2-2, retour : 1-0). Le différend était né du report de la rencontre retour, prévue à Conakry.

L'AS Douanes avait invoqué des contraintes techniques pour expliquer l'impossibilité de se déplacer et de jouer à la date programmée. Une décision contestée par le club guinéen. La rencontre avait finalement été reprogrammée et remportée par le représentant mauritanien.

En cas de qualification pour la phase de groupes, le Chabab sera versé dans le groupe C aux côtés des Red Arrows (Zambie), Maniema (RD Congo) et Singida Black Stars (Tanzanie).

L'autre représentant algérien dans cette compétition, l'USM Alger, s'est qualifié sans jouer, à la suite du retrait de la formation équato-guinéenne The FC Panthers.

Le club de Soustara, détenteur du titre, évoluera dans le groupe D avec le CS Sfax (Tunisie), Real Bamako (Mali) et Black Bulls (Mozambique). La première journée se jouera les 27, 28 et 29 novembre. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 MOBILIS

La JSK accrochée, l'USMA se relance

La mise à jour du championnat de Ligue 1 Mobilis a été marquée par le nul entre la JS Kabylie et le MC Alger (1-1), ainsi que par la victoire de l'USM Alger face à l'ES Ben Aknoun (1-0).

Deux résultats qui redistribuent les cartes dans le haut et le bas du classement.

La JS Kabylie a laissé filer deux précieux points dans la course au titre en concédant le nul (1-1) face au MC Alger, avant-hier soir, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, en match de mise à jour de la deuxième journée. Après une première période fermée, les Canaris ont cru tenir la victoire grâce à Aymen Mahious, auteur d'un penalty à la 85e minute. Mais Mohamed Benkhemassa a égalisé deux minutes plus tard d'une superbe frappe lointaine.

Ce partage des points permet néanmoins à la JSK de conserver provisoirement la tête du classement avec 21 points en dix matchs, devant le CR Belouizdad (20 points), qui compte une rencontre en moins.

Le MCA totalise, pour sa part, 17 unités en neuf matchs.



L'USMA S'IMPOSE, L'ESBA S'ENFONCE

De son côté, l'USM Alger a assuré l'essentiel face à l'ES Ben Aknoun (1-0), dans le derby algérois disputé au stade du 20-Août-1955. Ahmed Khaldi a inscrit l'unique but de la rencontre sur penalty, dans le temps additionnel de la première période (45e+8). Cette victoire permet aux Rouge et Noir de grimper seuls à la cinquième place avec 17 points, tout en comptant un match en retard face au MC Oran. En revanche, l'ESBA continue de traverser une période difficile. Malgré le changement d'entraîneur, le club reste douzième avec seulement huit points après dix journées.

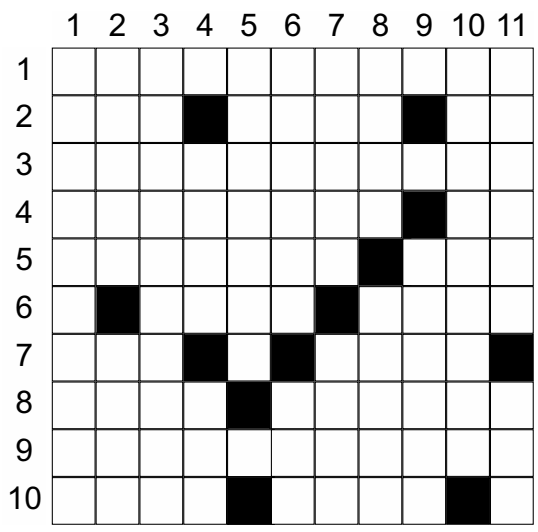
TROIS MATCHS REPORTÉS LORS DE LA 12E JOURNÉE

Par ailleurs, la Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé le programme de la 12e journée, prévue les 4, 5 et 6 décembre prochains. Cinq rencontres seulement se joueront durant ce week-end, trois autres ayant été reportées en raison des engagements africains des clubs concernés.

Vendredi 4 décembre, l'US Biskra recevra l'USM Khenchela à 15h30, tandis que le MB Rouissat affrontera le CS Constantine et l'ES Sétif accueillera la JS El-Biar, à 17h45. Samedi, l'ASO Chlef sera opposée à l'Olympique Akbou (17h45). Enfin, la JS Kabylie recevra l'ES Ben Aknoun dimanche à 19h.

Les rencontres MC Oran-CR Belouizdad, CR Témouchent-USM Alger et MC Alger-JS Saoura ont été reportées à une date ultérieure en raison de la participation du CRB, de l'USMA et du MCA aux compétitions africaines interclubs.

Mots Croisés



Horizontalement

1- On ne lui pardonne pas la faute des autres.
2- Due à Pindare - Orifice - Personnel. 3- Se rapporte à une classe de vertébrés aériens. 4- Restent après coup - Pour ici. 5- Sont sorties après le spectacle - Juge d'Israël. 6- Chef de tribu - 40 ares et demi en Angleterre. 7- D'un auxiliaire - Incursion rapide chez l'adversaire. 8- Au-dessus de nos têtes - Etroite.
9- Ils préféraient la langue d'oc. 10- Eut de fréquentes irruptions - Le roturier le payait à son seigneur.

Verticalement

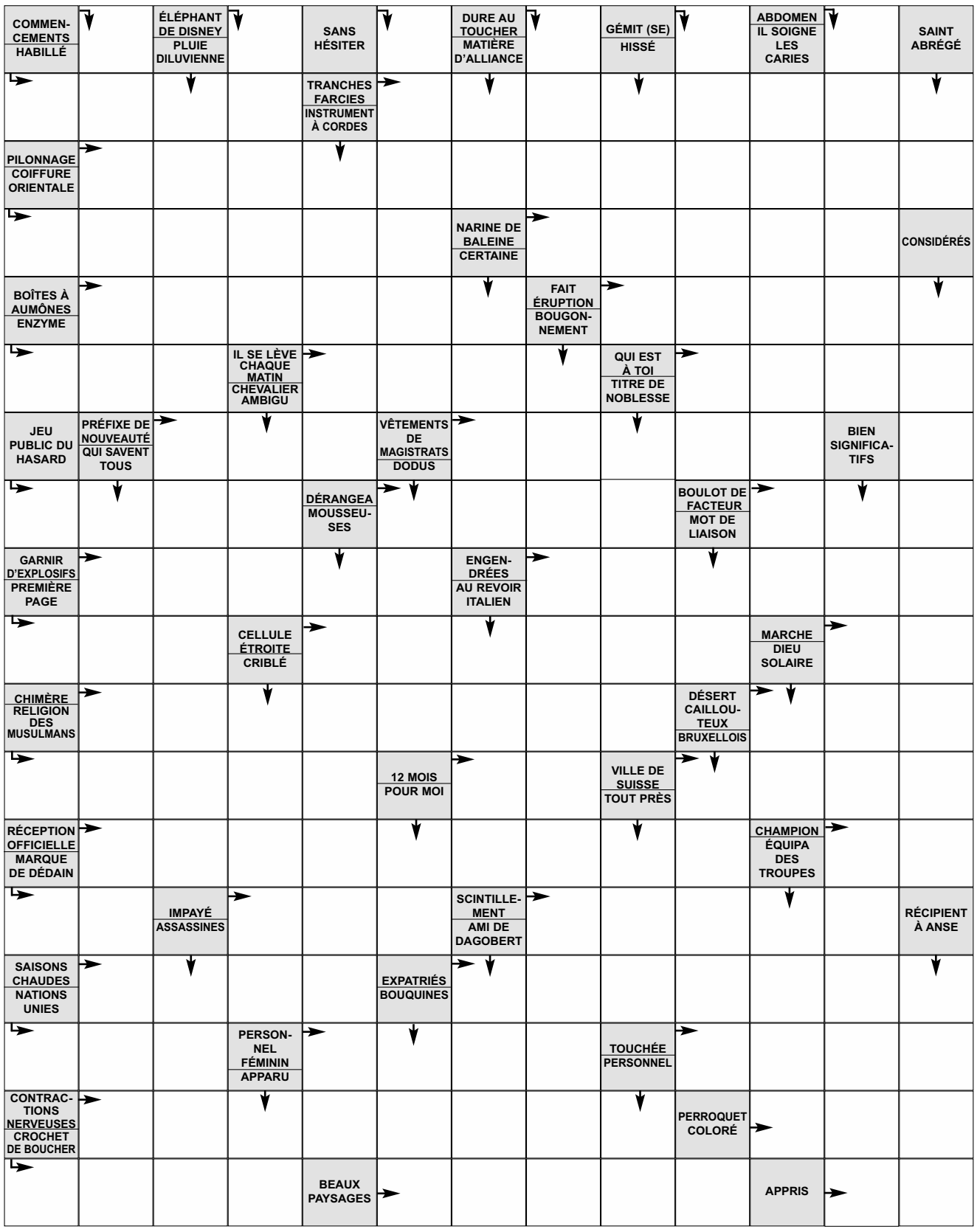
1- Arme de l'étrangleur. 2- On pouvait y entendre poètes et musiciens - N'est pas également favorable à tous. 3- Evitez de la compromettre si vous tenez à votre popularité. 4- Dangereux s'ils sont bien ajustés - Importuna vivement. 5- Auxquelles on a ôté le superflu.
6- Inviter à repasser ! - Remplace le pont.
7- Sur le volet ils sont les meilleurs - Erre. 8- Fais le cerf - Frère aîné de Moïse. 9- Masse arrondie de cellules sécrétrices. 10- Avoir des rapports de similitude. 11- Elle est en douze chants - Direction.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Tourne-broche Tournebroche Tournebroch Tournnebroche	Visioneuse Vizionneuse Visionneuze Visionneuse
Laceration Lacèration Lacération Lassération	Phréatique Fréatique Phréatic Phréattique

Les mots fléchés



BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Fleuve de l'est algérien

ANTHRACITE
BUCAREST
CAGEOT
CAGIBI
COHORTE
CRACK
DIRECTORAT
DIVORCE
DRAGON
ESSE
ETAMINE
ETYMOLOGIE
FÉODAL
FIGUE
FLEURON
GLYCOSURIE
GUELMA
JAKARTA
JAPON
JONQUE
KETCHUP
KILO
KOHOL
LAÏCISTE
MARABOUT
MEETING
MODESTIE
MYSTIFIER
NASEAU
NEURINOME
NUIT
OBÉLISQUE
OBOLE
ONCOTIQUE
ORTEIL
OUBANGUI
PAVLOV
PISTON
POLYGAME
PRESTO
PYXIDE
QUARTZ
RADJAH
RENTE
RHUME
SAÏDA
SESSILE
STÉROÏDE
SULFURER
TALON
TÉGUMENT
UPPERCUT
UTOPIE
VANTARDISE
VARICE
VIEUX
ZOOTECHNIE

E	I	R	U	S	O	C	Y	L	G	E	T	I	R	H	T	N	E	P	V
T	M	S	L	B	M	P	E	T	E	N	S	P	D	E	E	E	U	O	A
Y	X	O	O	A	A	E	S	U	O	M	R	T	C	R	T	T	N	I	N
M	U	L	D	V	I	E	E	P	Q	E	A	R	E	S	A	C	N	T	T
O	E	U	L	E	R	C	A	T	S	N	O	R	I	R	O	G	N	E	A
L	I	O	T	A	S	J	I	T	I	V	O	D	A	T	O	E	O	E	R
O	V	U	C	O	K	T	O	S	I	N	R	J	I	B	M	I	T	N	D
G	C	U	A	O	P	L	I	D	T	O	G	Q	G	U	O	A	D	R	I
I	B	A	H	E	A	I	C	E	N	E	U	Y	G	U	M	U	A	E	S
E	A	O	G	D	S	O	E	O	B	E	E	C	I	E	D	T	S	E	
T	L	N	O	E	H	A	U	A	E	P	T	L	N	A	J	L	A	O	E
A	U	E	T	O	O	B	N	M	T	S	U	E	I	A	G	I	M	P	I
R	F	P	R	H	A	T	O	U	U	R	N	H	H	S	D	I	O	A	N
O	L	T	P	N	R	N	U	L	E	O	A	E	C	A	S	L	B	Z	H
T	E	I	G	E	I	A	F	O	R	C	D	K	E	T	Y	E	T	I	C
C	A	U	E	R	R	U	C	U	T	I	I	M	A	G	E	R	S	R	E
E	I	L	U	T	R	C	E	I	X	S	U	R	A	J	A	K	A	U	T
R	S	E	O	E	R	L	U	Y	T	H	I	M	A	U	S	C	G	E	O
I	N	S	R	N	F	O	P	T	R	E	E	P	Q	V	K	I	L	O	O
D	O	B	E	L	I	S	Q	U	E	M	Y	S	T	I	F	I	E	R	Z

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
DISSERTATIONS - ROTTERDAM - GI - RAI - ECARLATE - IRAS - PEINANT - ILES - AU - STRIE - LESES - AMENES - JE - EGEE - AS - UT - MINA - VIN - OSE - REVERIES - VIE - NO - ENNEMIS - OTITE - TRAFICS - RUSTRES - FIS - USES - RE - SE - TE - OS - PIEDESTAL - ON - NEO - RESIDE - GNOU - LU - AGIT - HEBERGE - SIENS.

VERTICALEMENT
TIRAILLEMENT - SONGE - SOIREE - IVOIRES - NB - EST - ASSENE - TUS - NOE - ETES - EGAREES - PEUR - GRAC - ASE - IN - TRIO - TRAPU - EVENTREE - LE - CADRE - ISERE - DRU - TALISMAN - MASSEE - AIMANTES - VIF - ESSAI - TARN - OISIF - TIGE - INGENIEUSE - CITADIN - SI - TESTE - OSSELETS.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- RENCONTRENT. 2- AMELIORA - AR.
3- COTIE - ICI. 4- CU - ESPRITS. 5- OVIN - SENE.
6- MONTS - GEMME. 7- MIE - EON - IS.
8- ORDO - BEAUX. 9- ISSU - INES.
10- ENTE - SALIRA.

VERTICALEMENT
1-RACCOMODE. 2- EMOUVOIR. 3- NET - INEDIT.
4- CLIENT - OSE. 5- OIES - SE. 6- NO - PS - OBUS.
7- TRIREGNE. 8- RACINE - AIL. 9- ITEM - UNI.
10- NA - MIXER. 11- TRI - LES - SA.

4x4 Trépanation - Ombrelle
Trombine - Vilipender

BIFFE-TOUT : DJAZIRA

AMAZON BEE FRONTIER ET BEE ECLIPSE

Jusqu'où déléguer notre mémoire à l'IA ?

Amazon franchit une nouvelle étape dans le développement des assistants personnels dopés à l'intelligence artificielle. Le 15 octobre 2026, le géant américain a dévoilé deux nouveaux appareils de la gamme Bee : Bee Frontier, un assistant portable qui se porte au poignet ou s'accroche aux vêtements, et Bee Eclipse, un accessoire magnétique conçu pour accompagner le smartphone.

Leur principe est simple : capter les conversations, les transcrire, en extraire les informations essentielles et les transformer en résumés, rappels ou tâches. Connectés à différents services numériques, ces appareils ambitionnent de devenir une véritable mémoire personnelle, accessible à tout moment.

Bee Frontier est équipé de deux microphones, résiste à l'eau et à la poussière selon la norme IP67 et offre jusqu'à sept jours d'autonomie. Commercialisé aux États-Unis à 74,99 dollars, il est disponible depuis le 15 octobre. De son côté, Bee Eclipse, de la taille d'une carte bancaire, se fixe magnétiquement au téléphone et promet plus de 21 jours d'autonomie. Son prix de départ est fixé à 99,99 dollars, même si sa commercialisation est annoncée ultérieurement.

Les deux appareils disposent d'un bouton d'activation et d'un voyant lumineux signalant le traitement audio. Leur fonctionnement repose également sur une application et un système d'abonnement. L'offre gratuite donne notamment accès aux résumés et à 14 jours de mémoire. L'abonnement Bee Pro, proposé à 11,99 dollars par mois, ajoute des fonctionnalités avancées, dont les mémoires quotidiennes, un assistant personnel et des intégrations avec des services tiers.



Avec ses nouveaux assistants connectés, Amazon veut faire de l'intelligence artificielle une mémoire personnelle capable d'enregistrer les conversations, de restituer les informations importantes et de transformer les échanges en actions concrètes. Une innovation qui soulève, toutefois, des questions essentielles sur la confidentialité, le consentement et notre dépendance à la technologie.

BIEN PLUS QU'UN SIMPLE DICTAPHONE

L'enregistrement des conversations et leur transformation en notes ne constituent pas, à eux seuls, une nouveauté. Plusieurs applications proposent déjà des fonctions similaires. La particularité de Bee réside plutôt dans sa capacité à assurer une continuité entre les échanges du quotidien, leur conservation sous forme numérique et leur exploitation dans d'autres applications.

L'assistant peut ainsi se connecter à Gmail, Google Calendar, Microsoft Outlook, Apple HealthKit ou encore aux photos. À partir d'une conversation, il peut identifier une tâche à accomplir, préparer un courriel ou programmer un rendez-vous. Grâce à Alexa+, l'utilisateur peut également interroger oralement ses résumés. Une connexion à Amazon.com permet, par ailleurs, de transformer certaines informations évoquées en recommandations commerciales.

Cette évolution change la nature même du produit. Bee ne se contente plus de prendre des notes : il cherche à organiser les informations personnelles, à retrouver les échanges passés et à anticiper certains besoins. L'enjeu n'est donc plus seulement de tout enregistrer, mais de savoir quoi retenir, comment le restituer et dans quelles conditions l'utiliser.

UNE MÉMOIRE NUMÉRIQUE SOUS CONTRÔLE ?

Pour fonctionner, l'appareil transmet le flux audio au smartphone, avant son traitement dans l'environnement Bee Private Compute. Selon Amazon, les conversations sont transcrites en temps réel, puis les fichiers audio bruts sont supprimés sans être conservés.

Les transcriptions, résumés et tâches sont ensuite chiffrés à l'aide de clés créées et contrôlées par l'appareil de l'utilisateur. Le traitement de l'intelligence artificielle s'effectue dans un environnement sécurisé reposant sur la technologie AWS Nitro.

Mais une distinction mérite d'être soulignée : supprimer l'enregistrement audio ne signifie pas effacer le contenu de la conversation. Les informations essentielles subsistent sous d'autres formes : transcriptions, résumés, noms, tâches, habitudes ou relations déduites. Autrement dit, la mémoire du système repose précisément sur ces données dérivées, qui peuvent être consultées et exploitées bien plus facilement qu'un enregistrement sonore classique.

QUAND LA MACHINE SE SOUVIENT À NOTRE PLACE

L'intérêt de cette technologie paraît évident dans certaines situations. Lors d'une réunion, d'un cours ou d'un échange professionnel, elle permet de se concentrer sur la discussion sans avoir à prendre constamment des notes. Elle peut aussi rappeler un engagement, retrouver une information oubliée ou faciliter l'organisation d'une journée chargée.

Ce recours à une mémoire extérieure renvoie à un mécanisme bien connu en psychologie cognitive : l'externalisation de la mémoire. L'individu confie une partie de ses souvenirs à un support extérieur pour réduire sa charge mentale et retrouver plus facilement certaines informations.

Toutefois, les recherches disponibles ne permettent pas d'affirmer qu'un appareil comme Bee affaiblira nécessairement les capacités de mémorisation. La véritable question concerne plutôt la confiance accordée à cette mémoire artificielle.

Car un résumé produit par une intelligence artificielle n'est jamais une reproduction parfaitement neutre d'une conversation. Il sélectionne les informations, les reformule et établit des priorités. Une erreur de transcription, une confusion entre interlocuteurs ou une nuance oubliée peut ainsi modifier le sens d'un échange.

Plus l'utilisateur s'appuie sur ces restitutions, plus il devient important de pouvoir corriger les erreurs et vérifier les informations. Or, la suppression de l'audio brut, présentée comme une garantie de confidentialité, limite aussi les possibilités de revenir à la source pour vérifier certains passages.

DES GARANTIES DE SÉCURITÉ QUI RESTENT À ÉPROUVER

Amazon met en avant plusieurs garanties techniques pour rassurer les utilisateurs. L'entreprise indique notamment que Bee Private Compute a fait l'objet d'un audit réalisé par la société spécialisée Trail of Bits, avec accès au code et à la documentation.

L'examen a relevé 21 points nécessitant une attention particulière, dont sept classés à sévérité élevée. Selon le rapport, ces problèmes ont ensuite été corrigés ou atténués lors de la revue des correctifs achevée en juillet 2026.

Cette démarche apporte des éléments de vérification supplémentaires, sans pour autant garantir une sécurité absolue. Trail of Bits précise que son travail ne constitue pas un audit complet de l'environnement AWS Nitro et recommande de nouvelles évaluations lorsque les intégrations et les fonctions agentiques expérimentales seront activées.

D'autres interrogations demeurent. Aucune évaluation indépendante publiée ne permet encore de mesurer précisément la fiabilité des transcriptions dans des environnements bruyants, la qualité des résumés ou les risques de confusion entre interlocuteurs. Les effets d'une utilisation prolongée sur l'attention, la productivité et les capacités de mémorisation restent également à étudier.

LE CONSENTEMENT, UNE QUESTION CENTRALE

Au-delà des performances techniques, l'utilisation de Bee soulève une question fondamentale : qu'en est-il des personnes enregistrées sans être propriétaires de l'appareil ?

Amazon demande notamment aux utilisateurs de Bee Eclipse d'obtenir l'autorisation des participants avant le traitement d'un appel. Le voyant lumineux intégré permet de signaler l'activation de l'appareil, mais ne garantit pas, à lui seul, que toutes les personnes présentes comprennent le fonctionnement du système et acceptent le traitement de leurs échanges.

Cette question prend une dimension particulière dans les espaces professionnels, où les conversations peuvent porter sur des informations commerciales, juridiques, médicales ou personnelles.

L'utilisation d'un assistant individuel ne dispense pas les entreprises de définir des règles précises concernant les finalités du traitement, la conservation des données et les conditions d'accès. La connexion à Amazon.com introduit, par ailleurs, un autre enjeu : la frontière entre mémoire personnelle et exploitation commerciale des informations.

Une conversation destinée à conserver le souvenir d'un achat peut également alimenter des recommandations de produits. Même facultative, cette intégration nécessite des autorisations claires et compréhensibles.

PLUS DE QUESTIONS QUE DE RÉPONSES

L'avenir de Bee dépendra largement de sa capacité à démontrer son efficacité dans des conditions réelles. La précision des transcriptions, la fidélité des résumés, la gestion des erreurs et la possibilité de corriger ou de supprimer les informations enregistrées seront déterminantes.

Il faudra également observer l'évolution des connexions avec les messageries, les calendriers, les données de santé et les comptes commerciaux. Chaque nouvelle intégration élargit les possibilités de l'assistant, mais augmente aussi les risques liés à la circulation et à l'exploitation des données personnelles.

Avec Bee Frontier et Bee Eclipse, Amazon explore ainsi une nouvelle forme de relation entre l'homme et l'intelligence artificielle : celle d'une mémoire numérique qui accompagne l'individu dans ses activités quotidiennes. Reste à savoir jusqu'où celui-ci sera prêt à déléguer ses souvenirs à une machine.

Car la véritable question n'est peut-être pas ce que l'intelligence artificielle est capable de retenir, mais ce que nous souhaitons lui confier, ce que nous voulons garder pour nous et, surtout, ce que nous devons rester libres d'oublier.

Source : https://aivancity.ai/blog/

CRÉSUS

CRÉSUS # 2308 DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 2026

LA LIBYE PRISE EN OTAGE PAR LA GUERRE DES AUTRES

La Méditerranée... le nouveau front

La guerre russo-ukrainienne vient de franchir un seuil inquiétant en s'invitant sur les côtes nord-africaines.

Par S. MÉHALLA



En revendiquant la destruction d'une corvette russe dans le port de Benghazi, Kiev ouvre un nouveau chapitre dans l'internationalisation d'un conflit qui menace désormais les équilibres sécuritaires du Maghreb, de la Méditerranée et du Sahel. Mais derrière cette opération se pose une question autrement plus troublante. Quels intérêts étrangers pourraient avoir accompagné cette projection militaire ukrainienne jusque sur les côtes libyennes ?

La revendication de Volodymyr Zelensky renseigne sur l'auteur de l'opération, mais ne lève pas toutes les interrogations entourant son environnement politique et logistique. Parmi les hypothèses à examiner, figure celle d'une éventuelle implication émiratie. Si aucun élément public ne permet encore de l'établir, le poids d'Abou Dhabi dans les affaires libyennes interdit d'écarter d'emblée cette piste du champ des investigations.

Les Émirats arabes unis ne sont pas des spectateurs occasionnels de la tragédie libyenne. Depuis la chute de Mouammar Kadhafi, ils ont développé une politique d'influence particulièrement active dans ce pays, notamment à travers leur soutien militaire et financier à Haftar. Leur présence en Afrique, leurs ambitions portuaires et leur recherche d'influence sur les corridors commerciaux et stratégiques en font un acteur dont les intérêts débordent largement les frontières de la péninsule Arabique.

L'hypothèse émiratie présente néanmoins un paradoxe. Abou Dhabi a longtemps soutenu le même camp libyen que Moscou. Une éventuelle participation à une opération dirigée contre les intérêts russes traduirait donc une évolution majeure de ses calculs stratégiques. Elle pourrait relever d'une volonté de rééquilibrage des influences étrangères en Libye ou d'une recomposition plus profonde des alliances régionales. Encore faudrait-il en apporter la démonstration. Depuis la chute du régime de Bachar Al-Assad, en décembre 2024, la Libye orientale a acquis une importance accrue dans le dispositif militaire russe en Afrique. Ses infrastructures constituent des relais pour les opérations de Moscou au Sahel, notamment au Mali. Frapper cette présence revient potentiellement à fragiliser toute une architecture stratégique africaine.

C'est précisément cette dimension qui donne à l'affaire de Benghazi une portée dépassant la guerre en Ukraine. Entre les ambitions émiraties en Afrique, les intérêts russes au Sahel et les rivalités autour des infrastructures méditerranéennes, la Libye se retrouve au carrefour de puissances qui semblent davantage préoccupées par leurs propres intérêts que par son intégrité territoriale.

Pour l'Algérie, cette évolution constitue un sérieux motif de préoccupation. Sur son flanc oriental, la Libye demeure divisée. Au sud, le Sahel traverse une profonde recomposition sécuritaire. L'ouverture d'un nouveau foyer de confrontation militaire étrangère risque ainsi d'accentuer les pressions sur son environnement immédiat.

LES PARRAINS DE L'OMBRE FACE AU DROIT INTERNATIONAL

Au-delà des considérations géopolitiques, l'opération ukrainienne soulève une question fondamentale de droit international. La légitime défense autorise-t-elle un État à poursuivre son adversaire jusque sur le territoire d'un pays tiers qui n'est pas partie au conflit ? L'article 51 de la Charte des Nations unies reconnaît le droit naturel de légitime défense. Il ne constitue, cependant, pas un permis de guerre universel. Son exercice reste soumis aux principes de nécessité et de proportionnalité. L'article 2 de la même Charte protège, quant à lui, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique des États.

En frappant un bâtiment militaire russe à l'intérieur d'un port libyen, Kiev soulève donc une sérieuse question de légalité internationale, notamment en l'absence d'un consentement valable des autorités libyennes compétentes. Mais la responsabilité ne saurait se limiter au seul exécutant de l'opération. Si une puissance étrangère avait sciemment fourni des moyens, des renseignements ou une assistance logistique ayant permis une violation du droit international, sa propre responsabilité pourrait également être engagée, sous réserve des conditions juridiques applicables.

C'est dans cette perspective que la saisine du Conseil de sécurité par les autorités de Benghazi prend toute son importance. L'enquête internationale réclamée ne devrait pas seulement identifier les auteurs directs des attaques, mais également leurs éventuels soutiens, financiers, politiques ou militaires. Aucun acteur, y compris les Émirats arabes unis, ne devrait être soustrait par principe au périmètre des investigations.

L'Algérie, qui n'a cessé de dénoncer les ingérences étrangères en Libye, trouve dans cette affaire une illustration supplémentaire des dangers qu'elle combat depuis des années. La souveraineté des nations ne saurait être une variable d'ajustement des ambitions des puissances étrangères, grandes ou petites, occidentales ou arabes.

Quinze ans après l'intervention de l'Otan, la Libye continue de payer les dividendes sanglants des stratégies élaborées ailleurs. Les pavillons changent, les alliances évoluent, les parrains se succèdent, mais la victime demeure la même. Hier, on prétendait libérer la Libye. Aujourd'hui, on prétend y exercer un droit de légitime défense contre un adversaire étranger. Demain, au nom de quelle autre prétendue nécessité viendra-t-on encore disposer de sa souveraineté ?

Le Maghreb n'est pas un champ de tir et l'Afrique n'est pas une propriété privée que quelques puissances, à coups de milliards et de drones, pourraient se partager. **S. M.**

RECENSEMENT DU FONCIER

Une base de données nationale en chantier



Le recensement du foncier économique et la mise en place d'une base de données nationale unifiée constituent une étape importante pour améliorer l'orientation des investissements et optimiser l'exploitation des disponibilités foncières.

La gestion du foncier économique s'engage dans une nouvelle phase de modernisation, fondée sur la numérisation, la fiabilisation des données et le renforcement de la coordination entre les secteurs concernés. C'est dans cette perspective que la ministre déléguée auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargée des Collectivités locales, Fawzia Naâma, a présidé, hier, une réunion consacrée au suivi de l'opération de recensement du foncier économique et à l'examen du projet de plateforme numérique dédié à cette démarche. La rencontre a réuni le secrétaire général du ministère, la directrice générale des collectivités locales, ainsi que les walis d'Oran, de Sétif, de Blida, de Tipasa et de Médéa. Elle a permis de faire le point sur l'avancement du recensement et d'examiner les mécanismes de centralisation et d'unification des informations relatives aux assiettes foncières disponibles.

UNE BASE DE DONNÉES NATIONALE UNIFIÉE

Dans son intervention, la ministre déléguée a insisté sur la nécessité de disposer de données précises et exhaustives afin d'établir une vision globale du foncier économique et de faciliter son orientation vers les projets d'investissement. L'objectif est de mieux mobiliser le potentiel foncier national et de garantir une répartition rationnelle des espaces destinés aux activités économiques.

Au cœur de cette démarche, figure le projet de plateforme numérique destiné aux walis. Cet outil vise à regrouper les informations provenant des différentes administrations et organismes concernés, en vue de constituer une base de données nationale unifiée et actualisée sur le foncier économique. La plateforme se trouve actuellement dans sa phase de collecte et d'enrichissement des informations, une étape essentielle pour garantir la fiabilité des données intégrées.

Les échanges ont également porté sur les difficultés liées au recensement et à l'actualisation des données, avec la participation des représentants des secteurs de l'industrie, du tourisme, de la justice, des Domaines de l'État et de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Les walis ont présenté la situation du foncier dans leurs territoires respectifs, notamment celle des zones industrielles, des zones d'activités et des pôles d'investissement. Les discussions ont également abordé les actifs fonciers excédentaires, les contentieux judiciaires et les contraintes liées aux autorisations exceptionnelles, susceptibles de freiner la mobilisation de certaines assiettes.

UNE ASSIETTE ADAPTÉE À CHAQUE PROJET

Autre point examiné : le rôle du guichet unique dans l'étude et la sélection des terrains destinés aux investissements. Il s'agit de veiller à ce que chaque projet soit orienté vers une assiette foncière correspondant à la nature de son activité et à ses exigences, conformément au principe de «l'assiette foncière appropriée pour le projet approprié». Cette approche vise à améliorer l'exploitation du patrimoine foncier disponible, à faciliter l'implantation des projets et à renforcer l'attractivité des territoires. Au terme de la réunion, les participants ont souligné l'importance de consolider la coordination entre les walis et les différentes administrations concernées, tout en intensifiant les échanges d'informations et en harmonisant les données.

La finalisation du recensement et l'alimentation de la plateforme avec des informations fiables et actualisées constituent désormais les principales priorités. À travers cet outil, les pouvoirs publics ambitionnent de disposer d'une cartographie précise du foncier économique afin de faciliter les décisions d'affectation, de lever les contraintes liées à sa mobilisation et de soutenir la dynamique de l'investissement. **R. N.**

CAN 2025

Le Sénégal sacré, le Maroc débouté

Le Sénégal conserve officiellement son titre de champion d'Afrique. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a annulé, hier, la décision du jury d'appel de la Confédération africaine de football (CAF), qui avait déclaré les Lions de la Teranga forfait face au Maroc et attribué à ce dernier la victoire par 3-0. Rendue à l'unanimité des trois arbitres, la décision du TAS estime que l'arbitre de la finale n'a commis aucune erreur de droit en ordonnant la reprise du match après les incidents survenus sur la pelouse. L'instance considère que le forfait ne pouvait être prononcé en l'absence d'un arrêt définitif de la rencontre. Pour rappel, le Sénégal avait remporté la finale disputée le 18 janvier à Rabat (1-0 après prolongation), grâce à un but de Pape Gueye. Mais le jury d'appel de la CAF avait, le 17 mars, inversé le résultat après le recours de la Fédération marocaine, invoquant le départ des joueurs sénégalais de la pelouse. Saisie par la Fédération sénégalaise, le TAS a finalement donné raison aux champions d'Afrique, mettant fin à plusieurs mois de bataille juridique. Sa décision est définitive et sans possibilité d'appel.